

Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)

Le reboisement dans l'Ouest de la Région
des Plateaux, Togo :
un outil de résilience ?

Auteur : Ben Piret

Promoteur : Philippe de Leener

Lecteur : René-Claude Niyonkuru

2019 - 2020

Master en science de la population et du développement

Déclaration déontologique

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur. Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiant(e)s en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »



Ben Piret

Remerciements

Au terme de ce travail, je désire adresser mes sincères remerciements aux institutions et aux personnes physiques qui m'ont accompagné et encouragé durant le déroulement du présent projet de mémoire.

Mes remerciements vont également à l'Université Catholique de Louvain (UCL), à INADES Formation Togo et à la société civile des organisations de Kloto (OSC) pour m'avoir aidé à réaliser cette recherche.

Je tiens à remercier sincèrement le Professeur Philippe De Leener, promoteur du présent travail, pour ses encouragements et ses remarques pertinentes, sans lesquels cette thèse n'aurait pas pu se faire.

Mes remerciements vont aussi aux membres du jury, pour l'apport de leurs différentes observations de suggestions d'amélioration de ce travail.

Table des matières

Remerciements	2
Liste des figures	5
Liste des tableaux	5
Liste des abréviations	5
Introduction générale	6
Généralités	6
Problématique	7
Question de recherche	8
Objectifs de la recherche	9
Organisation de la recherche	9
Partie 1 : Cadre méthodologique de l'étude	10
1.Cadre méthodologique et opérationnel	10
1.1.Recherche documentaire	10
1.2.Enquête de terrain	10
1.2.1.Préfectures concernées par l'étude	11
1.2.2.Niveau de collecte de données	12
1.3.Méthodologie d'enquête	13
1.3.1.Focus group	13
1.3.2.Entretien semi-directif	13
1.4.Analyse des données	15
Partie 2 : Revue de littérature	16
2. Reboisement	16
2.1. Gestion durable des ressources forestières	18
2.2. Principes de gestion durables des forêts	19
2.2.1. Participation et droit à l'information	20
2.2.2. Le principe de précaution et l'Étude d'Impact Environnemental	21

2.2.3. Le principe de non-régression	22
2.3. Outils de la gestion durable des forêts	22
3. Résilience	23
3.1. Risque, vulnérabilité et résilience	25
3.1.1. Risque	26
3.1.2. Vulnérabilité	27
3.2. Entre résilience et vulnérabilité	28
3.3. Stratégies de résilience	29
3.3.1 La dotation en capital	29
3.3.2 Diversification comme stratégie d'adaptation	32
Partie 3 : Résultats	34
4. Les « Communautés résilientes aux changements climatiques »	34
4.1. Conditions socio-économiques à la suite du reboisement	35
4.1.1. Utilisation de catégories d'arbres	35
4.1.2. Zones fragiles des écosystèmes	37
4.1.3. Transfert de connaissance	39
4.1.4. Formations professionnelles	40
4.2. Résilience socio-environnementale	42
4.2.1. Approche écosystémique	42
4.2.2. Durabilité par implication de la communauté	43
4.2.3. Vers une nouvelle ontologie	45
4.3. Les effets à plus grande échelle	46
Partie 4 : Discussions	49
Conclusion	52
Sources	54
Annexes	57

Liste des figures

Figure 1	Carte géographique de la zone de réalisation de l'action
Figure 2	Détail de l'échantillon des personnes interviewées
Figure 3	Interaction entre risque, vulnérabilité et résilience

Liste des tableaux

Tableau 1	Typologie des risques présents dans les zones rurales pauvres
-----------	---

Liste des abréviations

AMCC +	Alliance Mondiale pour le Changement Climatique +
ASTM	Action Solidarité Tiers Monde
CAJEBF	Club Amical des Jeunes pour l'Entrepreneuriat du Burkina Faso
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CRCC	Communautés résilientes aux changements climatiques
DFID	Department for International Development
EIE	Etude d'Impact Environnemental
FAO	United Nations Food and Agriculture Organization
IDH	Indice de développement humain
INADES	Institut Africain pour le Développement Economique et Social
MDDI	Ministère du Développement durable et des Infrastructures
MERF	Ministère de l'environnement et des ressources forestières
OIBT	Organisation Internationale des Bois Tropicaux
PANA	Programme d'actions national d'adaptation
PFNL	Produits forestiers ligneux et non ligneux
PGF	Plan de gestion forestière
PNACC	Plan national d'actions d'adaptations aux changements climatiques
PNE	Politique nationale de l'environnement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
UNISDR	United Nations International Strategy for Disaster Reduction

Introduction générale

Le début de ce travail contextualisera le développement des replantations forestières dans le monde en général, et au Togo en particulier, ceci afin de déboucher sur sa problématique, ses questions et ses objectifs.

Généralités

Dans le monde entier, l'impact de l'être humain sur son environnement s'est considérablement accru au cours des derniers siècles. Les forêts ont énormément perdu en superficie. Les forêts tropicales, qui sont plus diversifiées, sont de plus en plus menacées par le phénomène de déforestation (Temgoua 2011 : 2)¹. Il est mondialement reconnu sur le plan scientifique et humain que les changements climatiques restent un phénomène réel aux impacts négatifs récurrents qui sont sources de perturbations économiques et écologiques conduisant à la dégradation des cadres et conditions de vie des populations. Ainsi, les zones rurales sont à presque 80 % des agriculteurs familiaux qui contribuent à 70% de la nourriture produite et consommée mondialement. Ces impacts se manifestent, entre autres, par une diminution des disponibilités en eau, une régression du potentiel de biomasse, une dégradation et une réduction des espaces pâturages, ce qui entraîne une baisse notable de productivité dans tous les secteurs socio-économiques (ASTM 2017 : 8-9).

Les motifs de la déforestation tropicale sont nombreux. Dans certaines forêts tropicales humides, la cause majeure est le développement à grande échelle des monocultures telles que le cacao, le café, le soja ou le remplacement de la forêt par des vastes étendues de pâturages destinés à l'élevage. La plantation de palmiers à huile, de benjoin, de rotin et de l'hévéa remplacent les forêts naturelles et s'avèrent par conséquent être l'une des causes primaires de cette déforestation galopante. Dans les forêts tropicales sèches proches des villes, la faute revient davantage à la collecte du bois pour l'énergie (Carpentier et al. 2004 : 8).

La réduction inquiétante du couvert forestier combinée avec l'accélération du rythme de la croissance démographique a engendré une multitude d'enjeux et de conflits en relation à la conservation de la biodiversité et à la gestion durable des forêts. Pendant l'époque coloniale, plusieurs réserves et aires protégées ont été conçues pour des raisons de conservation en réponse à la dégradation des forêts dans les zones tropicales. Cette politique a souvent généré des conflits entre l'État et les populations locales/autochtones dont la dépendance face à leur territoire a été mal évaluée. Dans certains cas, les communautés locales ont été chassées de leurs habitats sans qu'on leur ait proposé des alternatives adaptées en termes de travail et de sources de revenu (Temgoua 2007 : 123). À toutes ces causes de

¹ Temgoua, Lucie Félicite. 2001. URL: https://agritrop.cirad.fr/568774/1/document_568774.pdf

déforestation s'ajoutent la croissance démographique et le « sous-développement » qui entraînent une pression accrue sur les ressources naturelles (Temgoua 2011 : 3).

D'un autre côté, la gestion des forêts totalement gérée par l'État ne s'est pas non plus avérée efficace dans la majorité des régions tropicales. Le sommet de la Terre à Rio de Janeiro, en 1992, a été l'occasion d'une prise de conscience mondiale sur les enjeux globaux et locaux liés à la perte de la biodiversité et sur la responsabilisation collective à gérer les ressources naturelles en tenant compte des générations futures. Davantage des enjeux environnementaux et économiques, les enjeux sociaux sont aussi importants à prendre en compte dans la gestion de nos ressources naturelles.

Une autre stratégie mondiale pour lutter contre la déforestation est le reboisement qui est devenu primordial dans toutes les régions du monde où le couvert forestier naturel ne suffit plus à satisfaire les besoins des populations. L'approche adoptée par les gouvernements et les agences de développement était celle de la culture d'arbres dans de vastes plantations industrielles, communautaires ou par les petits agriculteurs. Une solution supplémentaire était celle du reboisement des réserves naturelles (Temgoua 2011 :4).

Problématique

La République du Togo est un pays où l'économie se base essentiellement sur l'agriculture, l'exploitation anarchique et la pression démographique. Ceci a eu pour conséquence une dégradation extraordinairement rapide du couvert forestier qui est pourtant indispensable de par sa contribution à la préservation et la fertilité des sols (Temgoua 2011 : 8).

Le Togo, tout comme la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest, est confronté au phénomène du changement climatique et il est listé parmi les pays les plus vulnérables selon le programme de l'Alliance Mondiale pour le Changement Climatique + (AMCC+). Il y est constaté que l'environnement physique, la variabilité climatique et ses effets sur les écosystèmes et les populations sont préoccupants (ASTM 2017 : 8).

Au Togo, les images satellites ont révélé 1 381 000 hectares de forêts, ce qui représente un taux de couvert national forestier de 24,24% (Agridigitale 2019)². Le débit de déboisement est resté élevé et est évalué à une disparition annuelle d'entre 15 000 et 21 000 hectares contre 1000 hectares en moyenne à l'échelle mondiale. En 2011, l'Organisation International des Bois Tropicaux (OIBT) a estimé à l'échelle mondiale le taux de déboisement à 5,2 % annuellement. Les conséquences de la détérioration des terres peuvent conduire à une baisse de la productivité des sols et de la biodiversité

² Agridigitale. 2019. URL : https://www.agridigitale.net/art-un_togo_de_plus_en_plus_vert_.html

qui met en danger les capacités d'adaptation aux changements environnementaux, en particulier aux changements climatiques. Il faut mentionner que la diversité biologique forestière du Togo est riche en composantes variées et s'avère ainsi primordiale pour la population au plan écologique, alimentaire, culturel et médicinal (ASTM 2017 : 9). Selon le cinquième rapport national sur la diversité biologique de 2014, la diversité végétale du Togo compte 3428 espèces terrestres et 261 espèces aquatiques (MERF 2014 : 20).

Le résultat de l'analyse, menée par l'ASTM de la situation actuelle des différents secteurs vitaux, démontre que les populations togolaises dans les zones rurales vivent la réalité du changement climatique. En prenant en compte leur état de pauvreté, les efforts diminuent dans la lutte permanente contre les multiples impacts négatifs du changement climatique et poussent les populations aux pratiques contribuant à l'intensification du phénomène.

Au niveau national, la situation se caractérise par l'intensification d'inondations, de feux de végétation, de vents violents, d'orages, de l'érosion côtière, des épidémies et des éboulements dans les zones montagneuses dont la région des préfectures d'Agou et de Kpélé. Ces effets ont eu un impact sur la vie quotidienne des populations en général et des personnes les plus vulnérables en particulier, notamment les jeunes, les personnes handicapées, les personnes âgées, les femmes etc. Selon le rapport d'évaluation du PNUD en 2010, les seules inondations de 2008 et 2009 ont causé une perte estimée à 857,9³ millions de FCFA au secteur productif (agriculture, élevage et petits commerces) et 7320,8⁴ millions de FCFA au secteur social (logement, éducation et santé) (ASTM 2017 : 10).

Question de recherche

Dans quelle mesure et de quelle manière les projets de reboisement des ONG renforcent-ils ou, au contraire, entravent-ils la résilience socio-environnementale des populations de la Région des Plateaux ?

De cette question de recherche découlent plusieurs sous-questions qui précisent le sujet de recherche :

- Dans quelle mesure les projets de reboisement permettent-ils d'améliorer ou d'aggraver les conditions socio-économiques de la population cible ?
- Quels sont les facteurs et mécanismes adjuvants ou entravants de la résilience socio-environnementale dans les préfectures d'Agou et de Kpélé ?

³ 857,9 millions de FCFA = 1 308 423,54 €

⁴ 7 329,8 millions de FCFA = 11 179 021,75 €

- Dans quelle mesure les projets de reboisement ont-ils eu un impact à une échelle régionale et quelles sont ces impacts?

Objectifs de la recherche

La recherche vise à analyser si les capacités de résilience socio-environnementales des populations des préfectures d'Agou et de Kpélé sont renforcées par les mesures de reboisement menées par l'État et les ONG locales, et plus spécifiquement en ce qui concerne :

- apprécier l'impact et la durabilité des projets de développement pour le reboisement dans la République du Togo au regard des initiatives entreprises à la lumière des situations qui prévalent dans deux préfectures prises comme lieux d'investigation ;
- discuter les conditions, modalités et dispositions qui pourraient influencer cet impact ou la durabilité ;
- mettre en lumière et comprendre les initiatives et capacités de résilience socio-environnementales de la population cible dans les préfectures d'Agou et de Kpélé (Centre-Ouest de la Région des Plateaux) ;
- questionner la teneur, l'ampleur et la pertinence du concept de résilience à la lumière des situations investiguées.

Organisation de la recherche

Afin de présenter les différents résultats de la recherche, ce travail a été structuré en quatre parties :

La première partie est consacrée au cadre méthodologique de l'analyse et à la présentation des préfectures concernées par la recherche.

La deuxième partie présente la revue de littérature, avec la définition des concepts principaux et le cadre théorique.

La troisième partie débouche sur la présentation des observations réalisées lors de la recherche sur le terrain.

La quatrième partie ouvre la discussion sur des points observés lors de l'analyse.

Partie 1 : Cadre méthodologique de l'étude

1.Cadre méthodologique et opérationnel

La recherche est réalisée avec un répertoire diversifié d'outils techniques pour la collecte de données et d'informations. La construction des données était retenue en fonction des questions et objectifs de recherche en le complétant par l'identification et la configuration des acteurs étudiés. Il s'agit d'un ensemble d'informations qui est collecté à l'aide d'une recherche documentaire profonde, des enquêtes, l'observation participante et des visites de terrain des projets.

1.1.Recherche documentaire

La recherche documentaire a constitué un élément essentiel pour s'approprier une compréhension profonde du contexte et des enjeux afin de pouvoir réaliser les investigations nécessaires au sujet de recherche. Cette étape est réalisée à l'aide d'une approche pluridisciplinaire à tous les niveaux, de l'activité de recherche jusqu'à la réalisation du document final. Les axes principaux de la recherche théorique et méthodologique se fondent sur l'analyse de documents qui ont pour sujet l'adaptation au changement climatique, la foresterie et la résilience. L'objectif est d'avoir une base de littérature diverse qui vient d'orientations disciplinaires différentes comme la géographie, l'anthropologie, la sociologie, la foresterie et l'économie rurale, ceci afin d'avoir une approche suffisamment large du sujet de recherche. La prochaine étape était la collecte de documents officiels auprès de l'ONG INADES Formation Togo, Action Solidarité Tiers-Monde, les préfectures d'Agou, de Kpélé, de Kloto et de la plateforme d'organisation de la société civile.

1.2.Enquête de terrain

Malgré les circonstances liées à la pandémie COVID-19, la recherche de terrain au Togo a pu s'étaler sur vingt jours. D'une part, l'objectif était d'être actif sur le terrain le plus possible en visitant les sites de réalisation des mesures de reboisement lors du séjour en mars 2020. D'autre part, l'objectif était aussi de couvrir les entretiens avec tous les acteurs du projet et les enquêtes avec les experts sur les thématiques concernées par la recherche.

Tout d'abord, la recherche a commencé au niveau de la capitale Lomé pour recueillir des données auprès de l'ONG INADES Formation Togo qui réalise le projet des « Communautés résilientes aux changements climatiques » (CRCC). En outre, la collecte de données est réalisée à travers l'intervention d'experts du Ministère de l'environnement et des ressources forestières de la République du Togo sur la question du reboisement.

Dans une deuxième phase, la recherche a été poursuivie dans la zone d'intervention du projet des CRCC, plus précisément dans les préfectures d'Agou et de Kpélé qui sont localisées près de Kpalimé, la quatrième plus grande ville du pays et qui est située dans la Région des Plateaux. Lors de cette étape, les visites des sites de réalisation du reboisement et les discussions avec les populations locales étaient essentielles pour recueillir les retombées réelles du projet. En addition, cette visite a donné l'opportunité d'accomplir des échanges sur la plateforme des organisations de la société civile de Kloto qui regroupe une multitude d'acteurs actifs dans les secteurs du changement climatique, de l'environnement, de l'agriculture et de la foresterie.

Pour la troisième phase, il avait été prévu de réaliser un entretien d'expert avec l'ONG Action Solidarité Tiers-Monde qui se base au Grand-Duché du Luxembourg pour avoir aussi l'angle de perspective du bailleur de fonds occidental qui a financé le projet autour des CRCC à l'aide du programme de *Financement Climatique International* par le Ministère du Développement durable et des Infrastructures (MDDI) du Luxembourg. Par suite des restrictions et du confinement dû au COVID-19, cette phase n'a pas pu être réalisée.

1.2.1. Préfectures concernées par l'étude

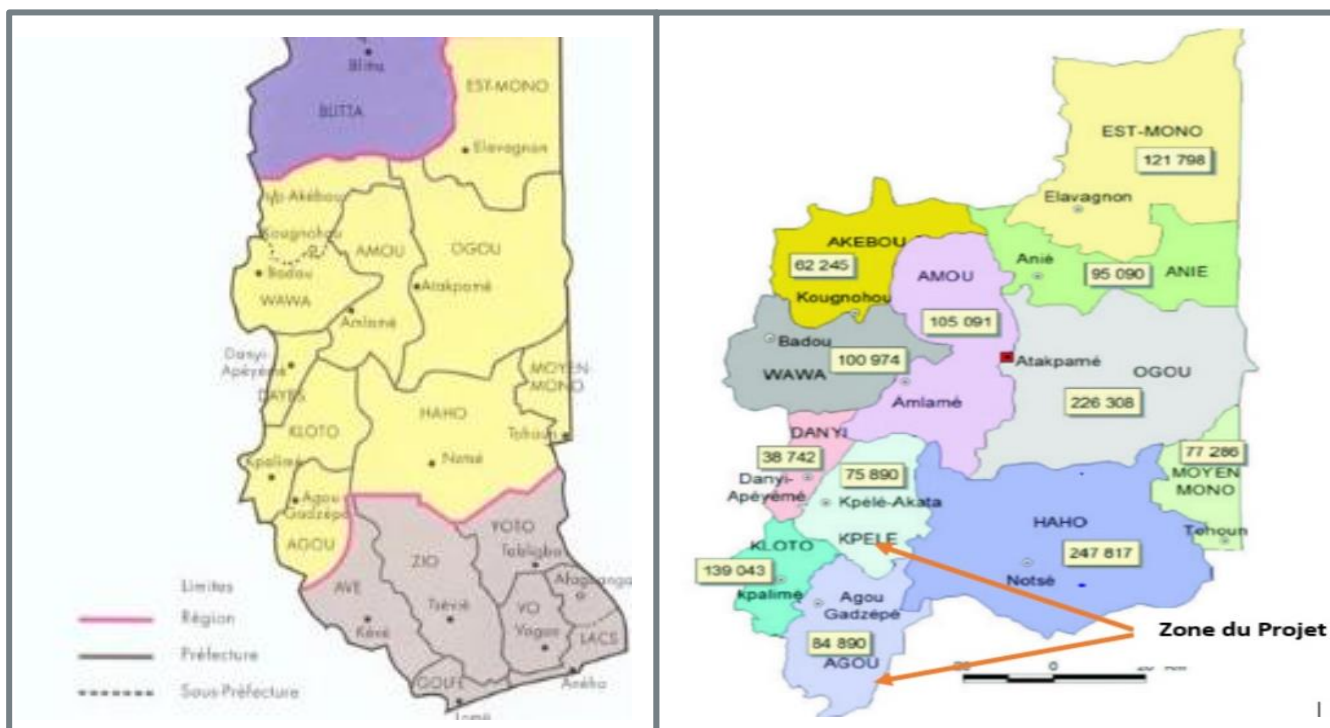
L'étude est réalisée dans deux préfectures de la Région des Plateaux présentant chacune différentes spécificités au niveau de la réalisation technique (la méthode de reboisement, les plantes utilisées, ...) et de l'environnement socio-économique (niveau d'éducation, revenu variable, ...).

Les deux préfectures concernées par le projet des « Communautés résilientes aux changements climatiques » sont :

1. la préfecture d'Agou : La préfecture s'étend sur une surface de 1095 km² et se situe dans la Région des Plateaux à l'ouest vers la frontière du Ghana. La population comptait 84 890 personnes en juin 2010. Une grande majorité de la préfecture habite dans les zones rurales, de sorte que le taux d'urbanisation reste très bas avec 5,3% des personnes vivant dans les villes.
2. la préfecture de Kpélé : La préfecture s'étend sur une étendue de 930 km² et se situe dans la Région des Plateaux au nord d'Agou. La population comptait 75 547 habitants en juin 2010. Le taux d'urbanisation de la préfecture s'élève à 11,2% des habitants (Citypopulation 2010)⁵.

⁵ Citypopulation. 2010. URL : <https://www.citypopulation.de/php/togo-admin.php?adm2id=208>

Figure 1 : Carte géographique de la zone de réalisation de l'action



Source : Action Solidarité Tiers Monde (2017 :10)

1.2.2. Niveau de collecte de données

Les investigations et analyses sont axées sur trois échelles, afin d'avoir une compréhension profonde du contexte dans lequel l'action est réalisée :

- contexte national : notre recherche s'inscrit dans l'analyse des programmes de la politique nationale de l'environnement (PNE), au plan national d'actions d'adaptation aux changements climatiques (PNACC), programme d'actions national d'adaptation (PANA) qui sont réalisées par l'État togolais (ASTM 2017 : 12). Il est important de préciser que la thèse essaie d'extraire les dimensions du reboisement. À ce niveau, l'auteur a eu l'occasion de collecter tous les documents officiels auprès des autorités publiques.
- contexte régional : les projets réalisés au niveau régional inscrivent leurs actions dans la logique de la 3^{ème} Communication Nationale sur les Changements climatiques du Togo au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) (ASTM 2017 :12). Les préfectures inscrivent les actions locales dans ce programme. Cela a permis d'en tirer les documents officiels auprès des institutions et ONG touchées par la convention.

- communautaire : à l'échelle communautaire, la collecte de données a été réalisée à travers des villages qui bénéficient des actions. En outre, les rapports sur les actions, suivis et évaluations ont été collectés par l'intermédiaire des responsables et agents techniques du projet des CRCC.

1.3.Méthodologie d'enquête

La base principale de la recherche était les entretiens. En fonction de l'interviewé, de la nature des données et de la quantité à recueillir, deux types d'entretiens ont été effectués : les enquêtes semi-directives et les *focus groups* sont essentiels pour la collecte de données qualitatives. À travers ces deux formes d'échanges, la collecte de données pouvait être réalisée dans une atmosphère conviviale permettant une flexibilité au niveau de l'accessibilité en tenant compte des situations distinctes au cours de la recherche sur le terrain.

1.3.1.Focus group

Dans notre étude, la méthode du *focus group* a été utilisée pour mener des discussions avec des acteurs divers comme sur la plateforme de la société civile de Kloto ou dans les communautés locales afin de recueillir les différents points de vue (différences et points communs). Le but de cette méthode était de pouvoir donner la voix à tous les acteurs pour extraire les relations, les interactions, les représentations et les interprétations sur les thématiques de cette recherche.

Kalampalikis (2011) précise que « *le focus group permet le recueil d'un large éventail de discours (points de vue, opinions, informations, souvenirs) autour d'objets d'étude consensuels ou conflictuels. Il fournit des données basées sur l'interaction et donne à voir comment les interprétations des sujets sont liées aux valeurs et normes culturelles partagées au sein du groupe de discussion. Il sert à reproduire, autant que son cadre de réalisation le lui permet, des conditions naturelles d'interaction et de communication sociales* » (Kalampalikis 2011: 282).

1.3.2.Entretien semi-directif

L'entretien semi-directif a été utilisé pour recueillir des données qualitatives auprès des responsables et des agents techniques du projet des CRCC de l'ONG INADES Formation Togo, des organisations de la plateforme de la société civile de Kloto, des experts locaux sur les sujets principaux de la recherche (foresterie, résilience et reboisement) et des comités villageois ou des comités de développement dans les communautés bénéficiaires du projet.

Selon Rubin et Rubin (1995), l'objectif de l'entretien semi-directif consiste à discuter avec une personne cible sur des sujets choisis, en ne mentionnant que les grandes thématiques de la recherche. En outre, l'intervention de l'enquêteur est limitée afin de permettre à l'interviewé de s'exprimer

librement, sans être influencé et guidé dans ses réflexions et réponses. Les auteurs soulignent qu'il y a trois catégories de questions selon leur typologie:

- questions principales : qui servent à l'introduction de l'entretien et du sujet
- questions d'investigation : qui sont destinées à compléter ou clarifier une réponse incomplète et à demander d'autres exemples
- questions d'implication : qui visent à valider avec précision une idée

(Source : Rubin et Rubin 1995 :26)

Le guide d'entretien a été testé et modifié de temps en temps dans le but d'aborder tous les sujets prévus. Avec le temps, certaines questions ont été abandonnées car les réponses se sont répétées au fur et à mesure. Dans ce cas, l'enquêteur a pris l'occasion d'approfondir des éléments manquants au début de la recherche.

Figure 2 : Détail de l'échantillon des personnes interviewées

Nom du fichier de l'interview	Préfecture	Sexe	Catégorie d'acteur
1. Interview Focus group Plateforme des OSC de Kloto : 16.03.2020	Kloto	M/F	ONG
2. Interview Ancien Travailleur ONG APAF : 17.03.2020	Kpélé	M	ONG
3. Interview Focus group Godzo : 17.03.2020	Kpélé	M/F	Bénéficiaires du projet CRCC
4. Interview Responsable ONG APAF : 18.03.2020	Kloto	M	ONG
5. Interview Responsable CRCC : 20.03.2020	Golfe (Lomé)	M	ONG
6. Interview Agent technique d'INADES Formation pour Kpélé : 20.03.2020	Kpélé	M	ONG (présent au terrain)
7. Interview Agent technique d'INADES Formation pour Agou : 20.03.2020	Agou	M	ONG (présent au terrain)
8. Interview Pépiniériste du projet des CRCC : 20.03.2020	Kpélé	M	Commerçant
9. Interview Focus group Comité villageois et de développement : 21.03.2020	Agou	M/F	Bénéficiaires du projet CRCC

1.4. Analyse des données

Les données des enquêtes, les documents officiels et les rapports du projet ont été étudiés au cas par cas. L'analyse des données qualitatives est réalisée à l'aide de la méthode de l'« Analyse de Contenu » afin d'extraire les informations par les interviewés de manière objective et fiable, comme définie par Berelson (1952), fondateur du concept de l'analyse de contenu comme « *une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication* » (Berelson 1952 :46). Bardin (1977) ajoute que la transformation d'un discours oral en texte est un instrument d'analyse pour étudier la signification des témoignages. Après la transcription, le contenu est codé pour décrire, classer et transformer les données brutes en fonction du sujet d'analyse. Le traitement des données se fait sur base d'une analyse qui établit le sens du discours. L'objectif est de parvenir à une analyse objective afin d'interpréter les différences et similitudes entre les interviewés à l'aide de l'identification des informations ambiguës, incomplètes et contradictoires.

Partie 2 : Revue de littérature

2. Reboisement

Qu'est-ce qu'une forêt ? Qu'entendons-nous par le terme reboisement ? Quelles sont les stratégies de reboisement existantes ?

Le concept du reboisement sera étudié lors de cette deuxième partie. Avant d'analyser la notion du reboisement, il est primordial de contextualiser la notion « forêt » afin de délimiter le terme et d'en définir le sens exact, par conséquent l'usage dont il est également fait en ce travail. La « forêt » peut être définie comme des « *terres occupant une superficie de plus de 0,5 hectares avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à 5 mètres et un couvert forestier de plus de 10 pour cent, ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils.* » (FAO 2012 : 3). Il est important de définir ce terme pour garantir une compréhension exacte, puisque la définition se différencie d'une source à l'autre.

Selon la FAO (2012) le reboisement est un instrument pour le « *rétablissement d'une forêt par la plantation et/ou ensemencement délibéré sur des terres classifiées comme forêt* » (FAO 2012: 3). Le Club Amical des Jeunes pour l'Entrepreneuriat du Burkina Faso (CAJEBF) y ajoute en 2015 que « *le reboisement consiste simplement à replanter des plantes d'arbres sur un terrain qui a été déboisé. C'est une opération qui consiste à restaurer ou créer des zones boisées ou des forêts qui ont été supprimées. Le reboisement peut être naturel ou artificiel. Dans le premier cas, il se rapporte à la régénération naturelle des suites des actions spontanées, sans l'homme, ou être initiée par ce dernier (régénération assistée). Elle se fait dans les deux cas par la dissémination des graines et propagules : par expression naturelle de la banque de graines du sol ou par apports via le vent, l'eau ou les animaux. Quant au reboisement artificiel, il se réalise par des actions de l'homme qui replante des arbustes devant servir à restaurer la densité du couvert végétal. Ce type de reboisement est réalisé dans le but de restaurer des stocks de bois d'œuvre, pour stabiliser des sols érodés par des activités agricoles, d'élevage ou par la déforestation notamment dues à l'enlèvement d'un nombre important d'arbres pour la consommation (charbon, bois de chauffage, etc.)* » (CAJEBF 2015)⁶. Dans cet extrait, les dimensions du renforcement de la restauration des écosystèmes et de l'incidence humaine y sont ajoutées. Le terme de reforestation « *laisse supposer un objectif plus ambitieux en termes de surface et de qualité écologique ou paysagère de type forestier, atteignant donc une superficie assez significative pour justifier le qualificatif de forêt. Le reboisement devrait prioritairement permettre*

⁶ CAJEBF. 2015. URL : <https://www.mediaterre.org/afrique-ouest/genpdf,20150217142522.html>

aux populations de manger, de se soigner, de vivre de manière décente sur le long terme » (CAJEBF 2015: 2).

Afin de créer des forêts résilientes face aux changements climatiques, les enjeux et stratégies de reboisement sont diverses. Le noyau commun de toutes les stratégies de reboisement est l'augmentation de la quantité et de la diversité d'arbres, plus précisément l'augmentation de la diversité horizontale et verticale des espèces, la variation génétique, la renaissance des relations avec les pépinières et la favorisation d'arbres à grand déploiement (Paquette 2016 : 13).

Paquette (2016) retient cinq aspects d'importance primordiale lors de la planification d'une action de reboisement :

1. Un aménagement vers une nouvelle diversité : l'objectif est d'arriver d'une diversité en espèces à une diversité de caractéristiques biologiques et fonctionnelles. Il s'agit de réaliser une transition des plantations d'une approche purement économique vers une approche de plantations qui se développent en synergie avec la nature et les intérêts fonctionnels. Les arbres doivent fournir un service écologique et satisfaire les besoins des communautés qui font l'entretien de la forêt. S'y ajoute l'incorporation d'une plus grande résilience pour augmenter la qualité des forêts et de rendre des services écologiques face au changement climatique.
2. Augmentation de la diversité horizontale et verticale :
 - a. Diversité horizontale : en pensant à la diversité, on transige souvent en termes de nombre d'espèces. *« Les espèces ont développé toutes sortes de caractéristiques biologiques (traits) bien particulières leur permettant de survivre et croître dans des conditions diverses et souvent extrêmes ».*
 - b. Diversité verticale : il s'agit d'un réseau d'interactions à travers les strates pour des communautés d'arbres plus résilientes. Cela comprend la multiplication des interactions entre les organismes vivants afin de former des écosystèmes capables de résister et de s'adapter à différents phénomènes extrêmes. La création d'une *« symbiose, de facilitation et de complémentarité des mécanismes que l'on commence à mieux comprendre et qui permettent à l'arbre de mieux vivre en communautés diversifiées et complexes plutôt qu'en solitaire ou en groupes homogènes ».*
3. Augmentation de la diversité génétique : la réduction de façon importante du nombre d'espèces est un danger pour la diversité forestière. Lors d'un stress fatal, il est probable que les forêts moins diversifiées soient exposées à des risques plus importants qui causent des coûts économiques de restauration et les effets écologiques restent significatifs.

4. Création de relations avec les pépinières : « *Une contrainte lors des aménagements peut être la disponibilité des plantes en pépinière. (...) Il est primordial d'informer les partenaires pépiniéristes de ses intentions de plantation pour les prochaines années de façon qu'ils puissent s'adapter. Dans l'esprit de la diversité fonctionnelle, il faudrait éviter de recommander une espèce particulière pour prévenir les problèmes que nous connaissons aujourd'hui et ceux liés à la disponibilité.* »
5. Privilégier les arbres à grand déploiement : à la suite du fait que les arbres à maturité diminuent, la protection des vieux arbres matures à grand déploiement doit être une priorité afin de garantir une durabilité écologique à long terme.

(Source: Paquette 2016 : 15-18)

L'action de reboisement reste un outil important dans la « production » de nouvelles couvertures végétales. L'approche choisie doit être « *innovatrice afin d'obtenir, à terme, une forêt en meilleure santé et mieux outillée pour absorber et récupérer suite aux stress provoqués par les changements globaux. Il s'agit de se doter d'une vision à long terme et de miser sur la diversité pour une plus grande résilience et ainsi éviter les pièges d'une gestion de réaction en temps de crise* » (Paquette 2016 :22).

2.1. Gestion durable des ressources forestières

L'utilisation du concept de la gestion durable des ressources forestières repose sur une compréhension complexe du concept de durabilité. La réduction de la récolte de bois et d'autres produits forestiers suppose la gestion rationnelle de la forêt, mais les adaptations et variations face au changement climatique y influencent comment les ressources forestières sont utilisées. D'autres facteurs entraînent une pression supplémentaire sur ces ressources. comme la croissance démographique qui augmente les activités commerciales dans les forêts. « *Comment déterminer les valeurs futures ou les modifications que connaîtront les priorités relatives des différents avantages provenant des forêts ? La forêt a probablement des valeurs différentes selon les catégories d'utilisateurs, et qui ne sont pas forcément conciliables. L'exploitation par les communautés rurales, dont le revenu dépend de la vente de produits forestiers peut entrer en conflit avec les intérêts d'autres membres de la communauté qui ont besoin de ces produits pour leur propre usage et les intérêts de ces deux groupes s'opposent sans doute à ceux des industries de transformation tributaires des matières premières forestières, ainsi que des gouvernements qui tirent des activités menées sur les terres forestières des recettes ; enfin, il ne faut pas oublier les groupes d'intérêt régionaux et mondiaux qui s'inquiètent des effets du changement climatique ou de la perte de la biodiversité* » (FAO 1995 :5). Dans cette logique, il est important de garder la lucidité sur les intérêts des différents acteurs.

Hunter (1990) affirme que la biodiversité est souhaitable car elle contribue à la réalisation d'autres objectifs tels que l'amélioration de la résilience, la condition de l'habitat accrue, la stabilité des écosystèmes et la prévention des pertes de matériel génétique. Différents niveaux de la biodiversité peuvent être concernés, comme les gènes, les espèces, les écosystèmes ou les biomes. L'inquiétude par rapport à la diminution potentielle de la flore et de la faune, plus précisément la disparition d'une espèce spécifique, l'effondrement d'un écosystème entier ou la perte d'un biome dans une biosphère affectent les populations rurales en premier (FAO 1995 :5).

Winpenny (1991), qui analyse la gestion durable à travers l'approche de l'écodéveloppement, quatre constats alertent pour garantir une planification à long terme :

1. Eviter la provocation de dégâts au patrimoine naturel essentiel et suivre les processus qui semblent irréversibles ;
2. Si la ressource peut être préservée, il faut limiter l'exploitation à un niveau rationnel ;
3. L'attribution de valeurs économiques aux coûts et avantages sociaux de l'environnement ;
4. L'observation des impacts ordinaires est traités comme des effets extérieurs (garantir des mesures compensatoires).

(Source : Winpenny 1991 : 115)

La gestion durable des ressources forestières dans les zones rurales et tropiques s'inscrit dans des dimensions complexes puisque les intérêts des acteurs, qui causent le déboisement des forêts, sont hétérogènes (industries, abattement illégal, ...). En plus, la pauvreté est un moteur de déboisement dans les communautés rurales. « *Les principaux liens avec le secteur rural passent par la contribution qu'apportent les produits forestiers, les services et activités forestières aux moyens d'existence des populations rurales - à savoir alimentation, revenu, distribution de biens et de richesses, sécurité des ménages, etc. En outre, le contrôle et la gestion des ressources forestières et arborées peuvent influencer sur la solidité des structures sociales et des institutions locales, en concourant à leur renforcement, à leur déclin ou à leur fragmentation* » (FAO 1995 :5).

2.2. Principes de gestion durables des forêts

Dans le contexte des débats internationaux sur l'environnement, certains principes présentés comme des outils fondamentaux dans les questions de durabilité des ressources naturelles, s'appliquent spécifiquement au secteur forestier. Les points suivants mettront en avant, d'un côté, la participation

du public, le droit à l'information dans les processus décisionnels et, de l'autre côté, le principe de précaution, l'évaluation de l'impact environnemental et le principe de non-régression (FAO 2013)⁷.

2.2.1. Participation et droit à l'information

Premièrement, le principe de participation public est « *au centre des mécanismes contemporains d'organisation* » (FAO 2013)⁸. En plus, ce concept a émergé de plus en plus de la remise en question de la gestion étatique des ressources naturelles. Dumont et Paquet (1991) évoquent que la situation de dégradation de la forêt en Côte d'Ivoire par exemple est arrivée à un point critique et ils considèrent la disparition des forêts naturelles dans la zone humide à la suite de la commercialisation de l'anacardier et du cacao. Aubertin et al. (2008) retrace un aspect important de l'implication locale en remarquant que « *la gestion étatique de la biodiversité a souvent conduit à de graves crises de la conservation, à la fois sociales et écologiques, et à des critiques très virulentes vis-à-vis de ces modes de gestion de la nature. Le développement ne peut être durable que s'il est effectivement pris en charge par les populations qu'il concerne, ce qui suppose une certaine libéralisation politique et une pratique effective de la démocratie à la base* » (Aubertin et al. 2008 : 15-18).

Cette participation et la gestion participative présupposent une concertation au niveau de l'utilisation d'une ressource particulière entre les différents acteurs. Cette collaboration est indispensable à cause du double aspect qui sont le droit et le devoir à la communauté. Notamment, le droit d'être impliqué éloigne les individus d'un statut passif de bénéficiaire pour en faire des acteurs actifs qui partagent des responsabilités dans la gestion de la collectivité (FAO 2013). En Tanzanie par exemple, le Forest Act⁹ envisage que les populations locales doivent être considérées dans la préparation d'un plan de gestion forestière. Cette implication se fonde sur les principes de la politique forestière et s'inscrit dans le respect de la transparence par des actions telles que :

- procédures pour la désignation des réserves forestières ;
- octroi de permis ;
- publication de décision ;
- invitation aux commentaires et de reconnaissance du droit d'opposition et d'appel.

Milol (2007) questionne le caractère démocratique de la participation qui est souvent objet de critiques au regard à certains échecs au niveau du terrain : « *Les pratiques paysannes apparaissent de plus en plus comme des formes de résistance passives et sournoises contre ce qu'elles considèrent comme une*

⁷ FAO. 2013. URL: <http://www.fao.org/3/a-bb123f.pdf>

⁸ *Idem*.

⁹ Forest Act, section 13d. 2002 (Act n°7 de 2002)

tentative de capture du système politique local.(...) Tant que les offres institutionnelles de gestion décentralisée des ressources naturelles continueront à considérer le développement et la participation comme des coûts de la conservation, et non comme des objectifs en soi, il subsistera toujours des pratiques contraires aux objectifs des politiques de développement préfabriquées et trop rapidement créditées de garantir des résultats et légitimées par des affirmations telles que la participation entraîne la gestion durable. (...) les mécanismes de gestion participative/communautaire proposés reposent la plupart du temps sur un modèle occidental préétabli s'inspirant peu des modèles autochtones qui pourtant fonctionnent déjà. Et les populations désabusées commencent maintenant à résister aux pratiques de gouvernance locale en utilisant le foncier ... » (Milol 2007 : 252-253). Est-ce qu'il faut repenser la gestion participative des ressources forestières, en prenant en considération les spécificités de chaque région, c'est-à-dire au cas par cas ?

Le droit à l'information est une condition procédurale et fondamentale, afin d'évaluer la qualité de l'implication communautaire dans les processus de décision. La responsabilité privée-publique est d'apporter aux populations locales des informations adaptées dans la mise en œuvre des mesures. À ceci s'ajoute une sécurité et durabilité pour les projets et communautés à cause de l'accroissement de la responsabilité partagée entre les acteurs (FAO 2013).

2.2.2. Le principe de précaution et l'Étude d'Impact Environnemental

Dans le principe 15 de la Déclaration de Rio est apparu le principe de précaution dans le cadre des discussions sur l'environnement. Selon la FAO (2011), « *afin de protéger l'environnement, l'approche de précaution doit être largement appliquée par les États selon leurs responsabilités. Quand il existe des menaces de dommages irréversibles ou sérieux, l'absence de totale certitude scientifique ne doit pas être utilisée pour retarder les mesures rationnelles en termes de coût, destinées à prévenir une dégradation environnementale* » (FAO 2011 :267) . Il s'agit du premier principe de protection de l'environnement et des ressources naturelles.

Un autre principe reconnu au niveau des organisations internationales est l'Étude d'Impact Environnemental (EIE). Pour Prieur (2004), il s'agit d'une étude scientifique qui a pour but d'éviter qu'un projet justifié au plan économique ne se révèle ultérieurement catastrophique pour l'environnement. L'objectif est de chercher à prévoir les atteintes à la nature en évaluant à l'avance l'impact de l'être humain sur le milieu naturel. L'auteur l'explique avec le proverbe « *mieux vaut prévenir que guérir* ». Plus spécifiquement, la FAO (2011) définit l'EIE comme un outil qui permet aux décideurs d'identifier les effets potentiels sur l'environnement, d'évaluer d'autres approches possibles et d'incorporer des mesures de prévention, d'atténuation, de gestion et de suivi adaptées.

« L'EIE est aussi censée contribuer à garantir la protection, la conservation et la remise en état des habitats dégradés et de leurs fonctions dans le contexte des projets de terrain » (FAO 2011).

Le principe de précaution et l'EIE sont donc des principes fondamentaux pour donner un cadre et garantir une gestion durable des ressources forestières.

2.2.3. Le principe de non-régression

Le principe de non-régression ou le *standstill* est abordé par Hachez (2008) comme « *déduite a contrario du caractère progressif des obligations positives expressément consacrées ou implicitement contenues dans les droits fondamentaux, le principe de standstill interdit à l'État, en l'absence de motif impérieux, de diminuer le plus haut niveau de protection conféré à ces droits depuis le moment où la norme internationale ou constitutionnelle qui les consacre s'impose à lui, ou de le diminuer de manière significative lorsque l'État qui fait usage de la marge de manœuvre que lui confère ce principe en choisissant de garantir différemment ledit niveau de protection* » (Hachez 2008 : 203-205).

Ce principe est envisagé par la communauté internationale afin de garantir la durabilité et le non-retour en arrière dans les politiques publiques environnementales. Tous les pays sont invités à élaborer des mesures de prévention qui évitent toute régression au niveau de la protection de l'environnement. En outre, les gouvernements doivent empêcher un retour sur les acquis environnementaux décidés par le passé (FAO 2013). Huglo (2012) y souligne la volonté de consacrer le principe du pessimisme. Le pessimisme des idées demeure une marque de lucidité et ceci n'empêche pas l'action.

2.3. Outils de la gestion durable des forêts

L'existence d'une multitude d'outils de gestion pour assurer une responsabilité économique, sociale et environnementale est nécessaire pour garantir une gestion, un maintien et une utilisation durable des forêts. L'inclusion d'un plan de la gestion forestière, un inventaire forestier et des régimes de concessions forestières, de classement et déclassé forestière doivent être établis dans les lois nationales pour garantir la durabilité des forêts. (Kohler & Schmithüsen 2004). Selon la FAO (2013 : 21-29) les outils établis sont :

1. Plan de gestion forestière :

Un plan de gestion forestière apparaît comme un instrument qui peut améliorer l'usage des forêts et la promotion de l'équilibre économique, social et environnemental. Les acteurs clés définissent un cadre du développement et l'accord des plans de gestion apporte une assistance à la mise en œuvre. Les sujets importants liés à un plan de gestion sont l'accès et l'usage des

ressources forestières, qui couvrent les intérêts des communautés locales qui vivent auprès des zones forestières.

2. Concessions forestières et permis :

Une concession forestière est appliquée au territoire forestier et est accordée par le gouvernement ou les collectivités locales à des individus ou entreprises pour un objectif précis pour une durée limitée. Les concessions sont souvent accordées pour la récolte des produits forestiers ligneux et non ligneux (PFNL) et la coupe du bois. « *Dans certains cas, les concessions relatives à l'exploitation des forêts communautaires ou à leur conservation confèrent une protection juridique à ces ressources et aux conditions de subsistance des communautés qui en dépendent* » (FAO 2013).

3. Résilience

Qu'est-ce que la résilience ? Quels sont les origines de ce concept ? Quels concepts et mécanismes y sont-ils liés ?

Cette section du travail traite la notion de résilience et les concepts qui s'y rapportent, particulièrement le risque et la vulnérabilité. Le concept de la résilience est utilisé et appliqué dans divers domaines de la science. Ce travail ne vise pas à couvrir toutes les formes de résilience.

Selon Rousseau (2007), la résilience est un outil à la mobilisation des énergies dans « *le processus de sortie durable de la pauvreté* ». Le terme de résilience est issu du latin « *resilio* » (re et salio), ce qui signifie sauter en arrière et puis rebondir (Tisseron, 2007). Manciaux (2001) fait le constat qu'il y a certaines personnes qui résistent mieux que d'autres aux aléas de l'existence, à l'adversité et à la maladie. Selon lui, le phénomène est connu depuis longtemps, bien qu'il soit resté longtemps inexplicé. Pour Malone (2009), le concept « *intègre des facteurs environnementaux, sociaux, économiques, politiques, démographiques, culturels et de genre dans la description de la capacité à récupérer, à s'adapter et à évoluer dans le sillage des chocs périodiques* » (Malone 2009 : 77). Dans le domaine de l'écologie, Dauphiné et Provitolo (2007) définissent la capacité de résilience dans les termes suivants : « *un écosystème résilient est capable d'absorber les effets d'une perturbation ; il persiste sans changement qualitatif de sa structure* » (Dauphiné et Provitolo 2007 : 117). Ils précisent qu'un écosystème a besoin d'un certain temps pour retourner à son état d'équilibre après avoir été perturbé. L'aspect du temps et de la vitesse est important pour revenir à cet état antérieur (Military 2014 : 22).

Par la suite, la résilience a été introduite dans la réduction des risques de catastrophe (Disaster Risk Reduction) : le but était de décrire la réaction des populations et les mécanismes d'adaptation

engendrés par des phénomènes naturels (cyclones, inondations, ...). La définition la plus fréquente de l'United Nations International Strategy for Disaster Reduction (UNISDR) qui a été adoptée en 2009 est qu'il s'agit de « *la capacité d'un système, une communauté ou une société exposée aux risques de résister, d'absorber, d'accueillir et de corriger les effets d'un danger, en temps opportun et de manière efficace, notamment par la préservation et la restauration de ses structures essentielles et de ses fonctions de base* » (UNISDR 2009)¹⁰. Une autre définition est celle du Department for International Development (DFID) de 2005 : « *La résilience vis-à-vis des catastrophes est la capacité des pays, des communautés et des ménages à s'adapter au changement, en conservant ou en transformant leur niveau de vie (living standards) face à des chocs ou des stress- comme un tremblement de terre, une sécheresse ou un conflit – sans compromettre leurs perspectives à long terme* » (DFID 2005 : 197). Les deux définitions représentent une explication suffisamment englobante pour faire naître un consensus dans le monde du développement et de l'humanitaire, ainsi que pour les populations concernées. La terminologie de l'UNISDR s'exprime sur la stabilité d'un système (« *préservation et restauration de ses structures essentielles* ») et la définition du DFID ouvre la dimension des changements dans l'existence des populations concernées (« *maintenance ou transformation des niveaux de vie* ») (Military 2014 :23).

Cantoni et Lallau (2010) soulignent dans leurs recherches sur le développement durable l'interconnexion entre le social et l'écologie. Ils les nomment « SSE – systèmes socio-écologiques. » Selon les auteurs, « *la résilience écologique est la capacité d'un écosystème à s'adapter à des situations nouvelles. Et la résilience sociale est la capacité des communautés humaines à affronter et dépasser des chocs de diverses natures* » (Cantoni & Lallau 2010 : 210). Dans l'anthropologie, la résilience est « *l'habileté de la personne à retrouver son niveau d'adaptation antérieur ou même à l'améliorer après avoir subi un stress* » (Dufour et al. 2000)¹¹.

Il y a trois phénomènes liés à la résilience, selon Masten et al. (1990) :

- le degré de fonctionnement adéquat en dépit de la présence de facteurs de risque, telles la pauvreté ou l'instabilité familiale ;
- des stratégies d'adaptation efficaces pour restaurer ou maintenir un équilibre interne ou externe alors que l'individu fait face à une menace significative ;

¹⁰ UNISDR. 2009. URL : https://www.unisdr.org/files/7817_UNISDRTerminologyFrench.pdf

¹¹ Dufour, M. / Nadeau, L. / Bertrand, K. 200. URL : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0145213400001411> (Consultée 13.03.2020)

- le rétablissement à la suite d'un stress prolongé ou sévère lorsque le danger immédiat s'est adouci.

(Source : Masten et al. 1990 : 429)

Cette définition souligne que malgré une adaptation réussie, certains systèmes résilients peuvent faire l'expérience d'une certaine souffrance, voire de certains symptômes de chocs. Chambers et Belicki (1998) concluent qu' « être résilient ne signifie donc pas être exempt de problèmes, mais être capable de retrouver un niveau d'adaptation comparable à celui antérieur à l'événement traumatique » (Chambers & Belicki 1998 : 753-758).

Le concept de la résilience retrace donc les processus, les capacités et les niveaux de fonctionnement liés à une adaptation malgré des circonstances adverses (Masten et al. 1990 :430). En conséquence, pour les communautés rurales, comme par exemple typiquement celles des préfectures d'Agou et de Kpélé au Togo qui feront l'objet de notre étude, la résilience peut être comprise comme leur capacité à s'adapter au changement climatique et environnemental, ainsi que la capacité à entreprendre des activités socio-économiques pour renforcer les réactions à des chocs. Dans une logique d'adaptation, il s'agit pour les communautés d'effectuer une amélioration des conditions de vie dans un esprit coopératif et collectif, ce qui fait allusion à l'importance du capital social, de la confiance et de l'entraide. Selon Military (2014), la résilience n'est pas acquise de manière absolue. Il s'agit d'une trajectoire au cours de laquelle les communautés résilientes peuvent retomber dans la vulnérabilité à la suite d'un nouveau choc (inondation, sécheresse, dégradation des sols...).

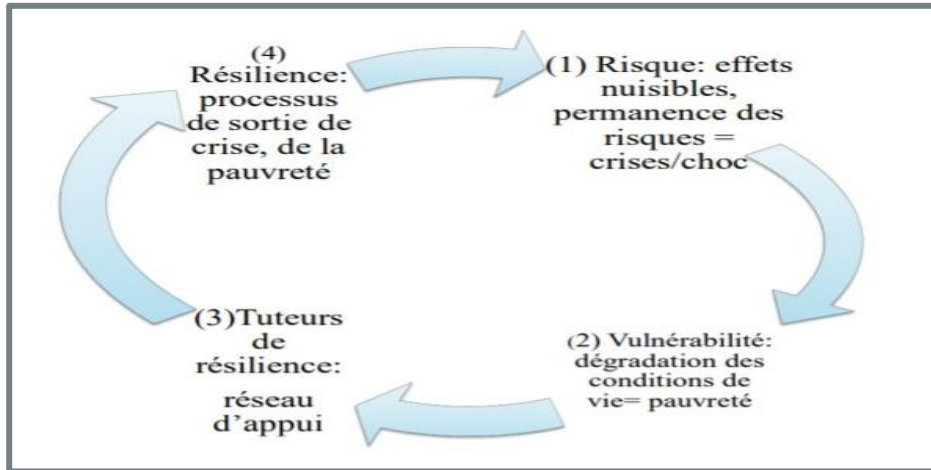
Dans les recherches appliquées à des exploitations agricoles et d'élevages en milieu rural, Lallau (2008) et Rousseau (2007) déterminent les facteurs de risques, de vulnérabilité et les mécanismes de la résilience des paysans et des acteurs qui les soutiennent. Il ressort de l'analyse que la résilience ne peut être appréhendée sans la compréhension des facteurs à risques et de la vulnérabilité qui en résulte. Les facteurs de protection et d'adaptation servent à prévenir les risques « ex ante » pour les premiers et « ex-post » pour les seconds (Military 2014 :26). L'approche « ex ante » se concentre sur les facteurs de prévention qui peuvent éviter un choc avant un événement. En contraire, l'approche « ex post » se focalise sur l'importance de pouvoir réagir adéquatement après un choc.

3.1. Risque, vulnérabilité et résilience

Le trinôme « risque, vulnérabilité et résilience » s'applique souvent à des contextes de pauvreté en général. Les populations des préfectures d'Agou et de Kpélé, exposées à divers risques, doivent faire face aux changements climatiques, ce qui a pour conséquence que les villages et communautés sont majoritairement vulnérables. La résilience s'inscrit dans un concept d'espoir pour les populations

concernées. Avant d'analyser l'interconnexion entre ces concepts, il est primordial de préalablement définir les concepts de risque et de vulnérabilité.

Figure 3 : Interaction entre risque, vulnérabilité et résilience



Source : Military (2014 : 31)

3.1.1. Risque

Dans son ouvrage « De la pauvreté à la vulnérabilité », Nicolas Sirven (2007) explique le risque comme la probabilité de réalisation d'un événement dont les conséquences (en général désastreuses) sont connues. Aumell (2002) définit le risque comme « *une situation incertaine pouvant engendrer des résultats potentiellement indésirables. (...) Une gestion efficace des risques demande d'anticiper les difficultés éventuelles et d'élaborer des plans afin d'en réduire les répercussions possibles. Les gestionnaires prennent des décisions au sein d'un environnement à risque et en évolution constante. Les prix et le rendement des cultures constituent les deux principaux risques inhérents (...) Le nouveau millénaire apporte son lot de changements technologiques, juridiques, environnementaux et sociaux. De plus, le facteur humain vient compliquer la gestion des risques, en ce que tous ces facteurs sont liés entre eux* » (Aumell 2002)¹². Les risques symbolisent une certaine dimension de permanence qu'il faut gérer afin de minimiser les effets. Beck (2001) l'explique que « *le sentiment qui semble dominer est que chacun est amené à gérer plus les risques qu'avant, car ce serait au travers de sa capacité à affronter le risque que l'individu contemporain se construirait* » (Beck 2001 : 521).

Rousseau et Gondard (2004)¹³ ont élaboré une typologie des risques qui apparaissent en situation d'incertitude dans les zones rurales :

¹² Aumell, R. 2002. URL: http://www.agrireseau.qc.ca/bovinsboucherie/documents/risk_fre.pdf

¹³ Rousseau, S & Gondard-Delcroix, C. 2004. URL : <http://developpementdurable.revues.org/1143>

Tableau 1 : Typologie des risques présents dans les zones rurales pauvres

Risques liés à l'environnement	Aléas climatiques (cyclone, sécheresse, tempête, inondation), insectes nuisibles, changement climatique, déforestation, pollutions de l'air et de l'eau, épuisement des ressources naturelles, maladies végétales, etc.
Risques sur les prix liés aux fluctuations du marché	Variation des prix des <i>inputs</i> et des <i>outputs</i> agricoles, variation des salaires, libéralisation du marché (augmentation de la concurrence internationale).
Risques politiques	Impacts des conflits armés, des périodes d'instabilité politique...
Risques sur la santé	Les maladies, les accidents et la mort touchent à la fois les riches et les pauvres mais de manière différente, les conséquences pour les pauvres étant souvent plus dures. Pauvreté et mauvaise santé forment un cercle vicieux. Le pauvre vit et travaille dans un environnement propice aux risques de maladies et d'accidents et possède une accessibilité aux services de santé plus limitée. Maladie, baisse de la productivité, exclusion sociale, faible retraite, etc.
Risques de l'âge	Traumatismes cumulatifs associant des problèmes relationnels, de santé, d'argent et de déqualification.

Source : Rousseau et Gondard (2004)

Au Togo, dans la région des Hauts Plateaux, l'épuisement des ressources naturelles, notamment par l'érosion, la déforestation et la surexploitation des espaces exigus, est un grand problème qui freine le développement agricole et la conservation des forêts dans les zones rurales. La région de Kpalimé a connu des périodes de sécheresses répétées. Les risques liés à l'environnement s'accroissent et affectent les populations dans la région, une situation qui nous a été évoquée dans les enquêtes menées, aussi bien dans les préfectures d'Agou que de Kpélé.

3.1.2. Vulnérabilité

La notion de la vulnérabilité se caractérise par « *la probabilité de voir son niveau de bien-être se dégrader à la suite d'un choc* » (Rousseau et Gondard 2004). Le choc peut s'exprimer dans la fluctuation des prix de la production, des intrants ou la perte de rendement à la suite d'aléas (Military 2014 : 29). Selon Kouamékan (2013), la vulnérabilité est définie comme « *la sensibilité prononcée aux aléas de chocs (naturels, économiques, technologiques, politiques, sociaux)* » (Kouamékan 2013 :125-127). Dans cette logique, Lallau et Thibaut (2007) soulignent que « *la vulnérabilité est liée à un sentiment d'insécurité, à un danger potentiel dont il faut se préserver, ce danger étant souvent la tombée ou la retombée dans une situation de pauvreté* » (Lallau & Thibaut 2007 : 79-102).

En fait, « *la vulnérabilité mesure les dommages potentiels nets, c'est-à-dire l'ensemble des pertes potentielles qui ne pourraient être compensées par la capacité de réaction de la population. La réduction de la vulnérabilité est optimale lorsque les populations sont capables de compenser totalement les dommages qu'occasionnait la réalisation de l'aléa* » (Sirven 2007 : 9-24). Dans ce contexte, on peut parler de la résilience. La maîtrise de la vulnérabilité dépend de l'amélioration de l'aptitude des individus à contenir les risques (Military 2014 :29). Pour cela, Sen (2003) recommande de renforcer en priorité les capacités des pauvres. Ils entendent par cela les moyens économiques, sociaux et politiques offerts à l'individu, qui sont immédiatement liés à l'état de santé, au niveau d'éducation, à l'espérance de vie ou autres. Si les individus disposent de capacités élevées, ils sont moins vulnérables aux risques.

3.2. Entre résilience et vulnérabilité

Malone (2009) indique que le concept de la résilience dégage plus d'utilité que la vulnérabilité. Selon lui, la vulnérabilité se réfère à l'incapacité des gens à éviter, à faire face ou à se remettre des effets des facteurs nuisibles qui perturbent leur vie et qui sont hors de leur contrôle. La vulnérabilité reste un concept de déficit. L'analyse est axée sur ce qui ne fonctionne pas, la vulnérabilité découle d'un paradigme de nuisance qui tend à se concentrer « *sur les résultats des événements extrêmes* ». On peut la considérer comme une fonction de l'exposition et de la susceptibilité à un risque (Military 2014 :29). Richemond (2003) souligne que « *la résilience est une réponse au chaos que vit un individu, elle se nourrit de toute force de vie qui existe en nous* » (Richemond 2003 : 56-60).

Courade et Suremain (2001) ajoutent au concept de la résilience « *la capacité d'une personne à anticiper et réagir de façon à se dégager d'une menace potentielle mais prévisible* » (Courade & Suremain 2001 :25). Selon Rousseau (2007), l'approche est centrée sur les conditions de vie et est donc « *l'opposé de la vulnérabilité puisqu'elle réduit la probabilité de voir sa situation se dégrader à la suite d'un choc. Plus un individu est résilient, plus sa capacité de résistance à la suite d'un choc exogène est grande*» (Rousseau 2007 : 41) : Le fait de résister à un aléa se traduit par une amélioration de sa situation, donc il s'agit d'une sortie durable de la pauvreté. Cette résilience socio-économique est étroitement liée à la stratégie individuelle. Un être humain responsable élabore des stratégies destinées à se protéger contre le risque et à rétablir ses conditions de vie (Military 2014 : 29). Rousseau (2007) ajoute que « *l'individu résilient est un individu conscient des risques qu'il encourt et de ses potentialités dans le cadre de stratégies préventives et offensives* » (Rousseau 2007 :44).

Selon Bernard (2007), « *la résilience est une forme d'énergie vitale qui permet à l'individu de retrouver ou de maintenir son intégrité et de se propulser dans la vie, de sortir du renoncement. C'est*

aussi le cheminement de la reconquête de cette intégrité. (...) La résilience est un processus de rebondissement créatif pour redonner un sens et de la valeur à la vie personnelle et sociale » (Bernard 2007 : 96-98).

3.3. Stratégies de résilience

Cette division examine les stratégies d'adaptation auprès des populations en situation de risque et de vulnérabilité. Vu que le travail se concentre sur les populations rurales, la littérature se base sur des cas concernant majoritairement des agriculteurs confrontés aux effets du changement climatique. Selon Lallau (2008), « *les personnes ne restent pas inactives face à une menace. Elles mobilisent leurs capacités pour survivre* » (Lallau 2008 : 177-188). Les stratégies peuvent se produire en ex ante ou ex post. Avant que l'incertitude ne soit levée, l'approche ex ante traite la prévention des risques. Le même auteur dit que « *le principe de prévention est fondé sur le comportement actif et réactif de la personne face à son environnement. Autrement dit, faire face, ex ante, aux risques ressentis, c'est anticiper ce qui peut survenir, en accumulant différents types de capitaux, en développant de systèmes d'activités contre-aléatoires* » (Lallau 2008 : 194).

Les stratégies de résilience ex post sont développées lorsque les personnes sont amenées à faire face à des conséquences de l'apparition d'un aléa. Dans une situation ex post, les individus essaient de rétablir les conditions d'existence du ménage mais aussi de reconstituer des moyens d'existence sur le long terme. Développons à présent ce type de stratégie (Military 2014 : 32).

3.3.1 La dotation en capital

Les agriculteurs ruraux en situation de vulnérabilité mobilisent différentes catégories de dotations en capital afin de gérer les risques ex ante et ex post (Military 2014 : 32). Selon Gondard et Rousseau (2004), il existe quatre formes de capital, dont peut disposer un individu ou une communauté :

1) Le capital physique

« *Le capital physique est constitué de l'ensemble des actifs productifs, actifs ménagers et stock détenus par l'individu. (...) Pour les paysans, la terre cultivable et le troupeau d'élevage sont les principaux éléments du capital physique* ». Cantoni et Lallau (2010) y ajoutent l'importance des stratégies de résilience qu'ils développent. Souvent, ces stratégies surviennent avant la perte du troupeau (ex ante) qui est renvoyé à la capacité d'anticipation et s'inscrit dans une logique de prévention des aléas ; et les stratégies qui sont adaptées par la suite à l'aléa (ex post) se traduisent par la capacité de réaction au choc (Military 2014 : 32).

2) Le capital financier ou monétaire

« *Il est constitué de ressources provenant de l'épargne ou de l'emprunt et est destiné à acquérir des actifs réels* » (Military 2014 : 33). L'épargne des agriculteurs découle régulièrement de la cotisation sous forme de dons périodiques, par exemple mensuels, ou d'activités communautaires, des fonds qui sont mis dans la caisse communautaire du comité villageois afin de financer des projets ou de compenser des aléas auxquels la communauté doit faire face. Il s'agit d'une pratique courante qui simplifie la résilience économique des communautés touchées par le changement climatique au Togo.

3) Le capital humain

Selon Becker (1964), « *le capital humain est un stock de connaissances et d'expériences, accumulé par son détenteur tout au long de sa vie par des investissements. Si un investissement est une opération réalisée par un agent économique consistant à acquérir des moyens de production, dans le cas particulier du capital humain, il s'agit pour l'investisseur d'accroître son potentiel productif, sa productivité future et donc son salaire. Le salaire est considéré comme le rendement du capital humain, la rémunération de l'investissement dans l'éducation* » (Becker 1964 : 51).

Le PNUD (1997) publie constamment l'indice de développement humain (IDH) qui essaie d'évaluer le taux de formation du capital humain par pays. L'IDH indique une combinaison de trois dimensions : l'espérance de vie, le niveau d'éducation et le revenu.

Dans notre cas, les agriculteurs qui sont confrontés à différents phénomènes (changement climatique, inondations, érosion...), le développement du capital humain passe par des formations, la sensibilisation, l'alphabétisation et l'apprentissage des métiers qui contribuent à l'accroissement de leur capacité d'adaptation. Rousseau (2007) souligne que le niveau d'éducation joue un rôle crucial pour sortir de la pauvreté et présente cette variable comme un stratégie de résilience.

4) Le capital social

Bourdieu (1980), le pionnier du concept du capital social définit le capital social comme « *un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance ; ou, en d'autres termes, d'appartenance à un groupe, comme ensemble d'agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes mais sont aussi unis par des liaisons*

permanentes et utiles » (Bourdieu 1980)¹⁴. Les liaisons établies sont dues à la proximité dans l'espace physique (géographique), économique et social lorsqu'elles sont basées sur des échanges matériels et symboliques dont l'instauration suppose la reconnaissance de cette proximité (Military 2014 :34). Coleman (1998) y ajoute que le capital social d'un individu est une ressource sociale qui est issue des interactions culturelles et/ou structurelles avec d'autres individus et qu'il génère des effets externes durables qui peuvent affecter la situation économique des individus. Military (2014) souligne que « *le volume du capital social que possède un agent particulier dépend donc de l'étendue du réseau des liaisons qu'il peut effectivement mobiliser et du volume du capital (économique, culturel ou symbolique) possédé en propre par chacun des individus auxquels il est lié* » (Coleman 1998 : 98).

Putnam (2003) élabore une définition légèrement différente de Bourdieu avec « *l'idée centrale que les réseaux sociaux ont de la valeur et la vertu civique est d'autant plus efficace qu'elle est insérée dans un dense réseau de relations sociales qui génèrent la confiance et la réciprocité généralisée* ». *Il se centre sur le rapport des relations entre individus et aux normes de réciprocité et de la confiance qui y émerge* (Military 2014 : 34).

La définition d'Oxoby (2009), plus actuelle, considère le capital social comme « *les sacrifices d'un individu (temps, effort, consommation) faits dans le but de promouvoir la coopération avec les autres* » (Oxoby 2009 :1133-1152). *La dimension centrale dans la totalité de ses définitions est que le capital social est établi par les individus pour générer des rendements futurs. Dans cette logique, le capital social est interprété comme une ressource et une composante de la structure sociale* (Military 2014 :34). Pour Coleman (1998), « *le capital social est productif, rendant possible la réalisation de certaines fins qui ne seraient pas réalisables en son absence* » (Coleman 1998 :110).

Cantoni et Lallau (2010) constatent dans leurs recherches sur la communauté des Turkana que « *la viabilité de leur mode de vie reposait sur des fortes relations sociales entre membres d'une même famille, d'un même clan, voire des clans différents. Durant les années de prospérité, une famille développait son réseau social par le don, le prêt d'animaux, l'hospitalité, l'échange d'animaux. Ces liens permettaient de prévenir les crises en facilitant les pratiques de confiage d'animaux et*

¹⁴ Bourdieu, Pierre. 1980. URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_0335-5322_1980_num_31_1_2069

donc la dispersion du cheptel, mais il jouait également un rôle fondamental en cas de crise et de perte du cheptel, dans le processus de reconstitution de celui-ci » (Cantoni & Lallau 2010 :212).

3.3.2 Diversification comme stratégie d'adaptation

Diepart et al. (2003) élaborent la diversification des activités comme stratégie d'adaptation des ménages vulnérables ou exposés à des risques. Le recours à des activités qui sortent du champ agricole répond à trois motivations différentes selon les auteurs :

- 1) la motivation sociale qui est plus valorisante que l'activité agricole (par exemple l'engagement communautaire) ;
- 2) une motivation économique, il s'agit de la base foncière qui peut occuper toute la main-d'œuvre familiale ;
- 3) une motivation de survie, qui mène certaines communautés à se procurer des revenus non-agricoles pour faire face aux besoins primaires non-couverts par la production agricole (par exemple la vente du bois ou du charbon).

(Source : Diepart et al. 2003 : 31)

Rousseau (2007) observe le fait qu'à Madagascar le recours aux activités complémentaires (non-agricoles) aide à obtenir des liquidités monétaires pour faire face aux dépenses nécessaires du ménage. La saisonnalité des revenus et l'exposition au risque économique et climatique, peuvent être réduites à l'aide de la diversification, ce qui représente dans cette situation une certaine forme de résilience non-négligeable pour les paysans. Cet élargissement de l'angle d'analyse met en lumière le fait que les activités environnementales et plus largement la résilience ne peuvent se comprendre pleinement que dans le cadre d'une perspective systémique, qui prend en compte un ensemble complexe d'activités et de ressources en interaction.

Dans l'étude de cas sur les Turkana, Cantoni et Lallau (2010) ont élaboré que lorsque les grandes sécheresses sont survenues, cette population a adopté diverses stratégies de survie :

- pratiques d'activités agricoles pour les familles qui ont accès au foncier et disposant de moyens humains ;
- production de charbon de bois comme activité complémentaire à l'élevage ;
- reconstitution des troupeaux à l'aide des revenus de l'agriculture.

(Source : Cantoni & Lallau 2010 : 218)

Gondard et Rousseau (2004) ont constaté trois types de stratégies de résilience ou de stratégies durables de gestion des risques dans les communautés malgaches :

- 1) Une stratégie ex ante des risques est la diversification des activités et des revenus, afin de voir les conditions de vie moins se dégrader en cas d'un choc négatif. Comme, il y a l'inexistence de système formel d'assurance, le développement d'une épargne de précaution et la présence d'un réseau social représentent les mécanismes d'assurance les plus développés. Secondairement, on peut considérer que les ménages sont centraux afin d'apporter un complément de revenus souvent nécessaires à la survie. Il s'agit d'un facteur de résilience important. « *Les activités secondaires les plus pratiquées sont le salariat agricole, les activités de commerce, de transport et l'exploitation forestière. Les ménages les plus vulnérables et les moins bien dotés en superficie agricole s'appuient essentiellement sur le salariat agricole pour obtenir un complément de revenus nécessaire à la survie de leur famille. Ils sont particulièrement touchés en cas de choc négatif* » (Military 2014 :35).
- 2) Une autre stratégie adoptée consiste en une contraction de la consommation pour réduire les dépenses. La modification du régime alimentaire est malheureusement souvent la première action liée à cette stratégie. Deuxièmement, les ménages sont souvent forcés d'arrêter les dépenses de santé ou, au pire, les enfants sont retirés de l'école pour réduire les coûts directs et indirects liés à la scolarisation. Les effets sur le capital humain sont directs.
- 3) Souvent, les ménages sont contraints à des stratégies de réduction de leur capital physique. Les ménages sont forcés de vendre ou d'emprunter les semences pour préparer la récolte suivante ce qui engendre une baisse significative de leur capital physique.

(Source : Gondard et Rousseau 2004)

Pour conclure, ces stratégies d'adaptation ont pour effet une diminution du revenu qui cause la chute du capital humain et physique. Suite à cela, le degré de vulnérabilité du ménage augmente.

Partie 3 : Résultats

4. Les « Communautés résilientes aux changements climatiques »

Notre étude de cas est fondée sur le projet « *Communautés résilientes aux changements climatiques dans les préfectures d'Agou et de Kpélé dans l'Ouest de la Région des Plateaux* » qui a été réalisée par INADES Formation Togo en coopération avec l'Action Solidarité Tiers Monde du Luxembourg. Ce projet a pour but de contribuer au renforcement de la résilience des communautés face au changement climatique à travers le transfert de connaissances et le développement de techniques d'adaptation. Le projet vise le renforcement des acteurs par des formations sur la restauration des écosystèmes fragiles de montagnes et des cours d'eau à l'aide de l'outil de reboisement en développant des actions concrètes innovantes pour faire face aux aléas climatiques. Le projet vise quatre résultats spécifiques afin d'arriver à un accroissement de la résilience des communautés rurales dans les deux préfectures :

1. les acteurs sont formés sur les approches d'analyse de la vulnérabilité et de résilience de leur communauté dans un contexte de changement climatique ;
2. les comités villageois et cantonaux sont dotés d'outils permettant une meilleure prise en compte du changement climatique dans la planification locale ;
3. restauration des écosystèmes des flancs de montagnes et de cours d'eau pour réduire les risques climatiques et offrir davantage de services diversifiés aux communautés locales ;
4. les acteurs accompagnés maîtrisent les bonnes techniques de carbonisation et d'agglomération de la biomasse provenant de la production du riz.

La réalisation d'un tel projet est une mesure importante dans une région avec un climat tropical qui est riche en forêts. Le responsable d'INADES Formation Togo pour le projet des CRCC, Audrey Fetor, explique quels secteurs sont les plus touchés dans cette région :

- eau : il existe une imprévisibilité accrue de la pluviométrie, des sécheresses et d'inondations, ce qui cause des dégâts au niveau des récoltes des communautés rurales et met en danger la sécurité alimentaire. Un autre aspect est la disparition des rivières suite aux déboisements, surexploitations et l'érosion.
- énergie : les ressources énergétiques (ressources ligneuses et biomasse) se raréfient sur l'étendue du pays, particulièrement dans la Région des Plateaux qui est la zone forestière du pays.
- agriculture : la pression foncière se manifeste par la surexploitation des terres, ce qui engendre une baisse de la fertilité des sols et leur dégradation.

- foresterie : liée à l'agriculture, les forêts souffrent de la croissance démographique et de la surexploitation. À ceci s'ajoute un taux de déboisement accéléré ces dernières années.

(Source : Interview Responsable Projet CRCC : 20.03.2020)

La recherche met l'accent sur l'aspect du reboisement comme outil de résilience. Après les échanges avec la plateforme de la société civile de Kloto, plusieurs origines de la disparition des forêts sont ressorties :

- économique : production de meubles et de planches, le charbon, la pauvreté, jeunes chômeurs en difficultés financières (argent facile), satisfaction des besoins primaires ;
- agricole : abattement d'arbres pour créer de nouvelles parcelles dédiées à la production agricole, dégradation de la fertilité des sols à la suite de l'utilisation de pesticides, agriculture intensive, élevage, transhumance ;
- environnementale : feu de brousse par les chasseurs et éleveurs, feu de végétation ;
- démographique : accroissement des populations et de la pression sur les ressources qui en résultent.

(Source : Focus group Plateforme OSC : 16.03.2020)

Le projet vise à reboiser des localités ciblées avec une approche écosystémique afin de redynamiser la biodiversité et de diminuer l'incidence des aléas climatiques.

4.1. Conditions socio-économiques à la suite du reboisement

Traisons à présent la thématique de l'amélioration des conditions socio-économiques des populations vivant dans les villages qui profitent du projet des CRCC par INADES Formation Togo. L'analyse est fondée sur les expériences faites par les gestionnaires du projet et les bénéficiaires lors de la réalisation du projet. Il faut mentionner que le projet étant multidimensionnel, ce chapitre essaie d'extraire les expériences constatées en se concentrant sur les retombées économiques du reboisement sur les communautés locales dans les préfectures d'Agou et de Kpélé à l'Ouest de la Région des Plateaux au Togo.

4.1.1. Utilisation de catégories d'arbres

Le premier aspect de l'amélioration socio-économique est l'utilisation de catégories d'arbres. Les populations sont sensibilisées sur les différentes espèces d'arbres et leurs caractéristiques spécifiques. Voici les arbres les plus plantés :

- *Khaya senegalensis* : pousse vite, dureté, utilisé dans la charpente, menuiserie, production de charbon de bois, utilité médicinale ;
- *Tectona grandis* : menuiserie, tournage, sculpture, bois de feu, utilité médicinale, tolérant au feu ;
- *Anacardium occidentale* : pousse vite, adoucit le climat à l'aide d'une couronne dense de feuillage, racine étendue pour réduire l'érosion, feuille source de nourriture pour le bétail, noix de cajou pour la commercialisation ;
- *Terminalia superba* : utilité médicinale, bois léger, production de meuble ;
- *Citrus maxima et citrus sinensis* : arbres fruitiers ;
- *Azadirachta indica* : fruitier, pousse vite, crée de l'ombrage ;
- *Theobroma cacao* : fruitier, pousse à l'ombre des arbres élevés, noix de cacao pour la commercialisation ;
- *Samanea saman* : large couronne, bon absorbeur de carbone ;
- *Mangifera indica* : arbres fruitiers, adoucit le climat à l'aide d'une couronne dense et large.

(Source : Interview agent technique d'Agou & pépiniériste du projet des CRCC : 20.03.2020)

L'ONG INADES Formation Togo utilise la sensibilisation sur les différents types d'arbre afin d'améliorer la gestion durable des ressources forestières. Ce type d'activité aide les gens à éviter l'abattement anarchique et à mieux connaître l'environnement dans lequel ils habitent pour garantir une meilleure exploitation des ressources. Le but est d'agrandir la diversité d'arbres utiles pour la communauté en classant les arbres dans différentes catégories. Les arbres fruitiers donnent un rendement régulier pendant l'année. D'autres arbres sont dédiés à la commercialisation pour la production de planches, meubles ou dans le domaine de l'art. Il y a d'autres arbres qui sont utiles comme source d'énergie parce qu'ils ont des caractéristiques spécifiques comme une dureté élevée ou une croissance rapide. En outre, un grand nombre d'arbres ont leur utilité dans la médecine traditionnelle des communautés. Les espèces d'arbres avec des couronnes denses qui ramènent de l'ombrage attirent une nouvelle biodiversité et des espèces animales qui recherchent le climat adouci créé par ces arbres. Il y a aussi des plantes qui sont plus résistantes aux feux de brousse qui apparaissent de temps en temps, mais aussi par le phénomène de la transhumance. Chaque arbre possède une certaine capacité de stockage d'eau. L'organisation fournit des plantes dont elle sait qu'elles sont d'une grande utilité pour le village. Tout cela se passe sans imposer le type de plante aux villages, mais en coopération avec les bénéficiaires (cf. Interview Responsable CRCC : 20.03.2020).

Les communautés ont fait le choix des arbres parce qu'elles connaissent les espèces qui grandissent dans leur entourage. Ceci est souvent réalisé en coopération avec les paysans, mais aussi avec les anciens du village qui ont une connaissance traditionnelle et précieuse au niveau des synergies écologiques et des méthodes de plantation anciennes. Le chef du village de Godzo explique l'importance de planter les « *bons arbres aux bons endroits* ». La catégorisation des arbres se base souvent sur une approche scientifique, mais chaque communauté plante ses propres arbres dans le village selon les besoins. La plantation des arbres et le choix de la localité sont réalisés une fois par semaine dans une atmosphère de travail en commun qui profite à la communauté entière. Même s'il existe des semaines où la réalisation du reboisement ralentit ou s'arrête à la suite d'inconvénients, la sensibilisation de la communauté sur l'utilité des arbres continuera afin d'améliorer les conditions environnementales du village (augmentation du couvert végétal, diversification de la présence des plantes, soin et arrosage des arbres, ...) Selon Moustafa, un jeune du village, certaines personnes ont commencé à créer leur propre pépinière ou collectent des plantes en venant du champ pour les planter à un endroit approprié. En pratique, « *les feuilles de ces arbres replantés sont utiles pour des produits à guérir des maladies, puis ça nous aide beaucoup à trouver du bois de chauffage là. Ces arbres sont nécessaires aussi dans les systèmes que l'ONG nous a enseignés et le système de casamançaise où on produit de charbon pour éviter la méthode archaïque afin de couper les arbres. Un autre aspect qui nous aide pendant la saison sèche sont les abeilles là avec le miel. Le miel pour aller vendre aux marchés, comme actuellement les forêts disparaissent vite, le miel est devenu rare et cher. À l'aide de ces actions, la communauté pourra améliorer la situation financière* » (cf. Interview Focus group Comité villageois et de développement : 21.03.2020). À l'aide de l'ONG, les villages comprennent mieux quelle fonction chaque arbre a pour l'environnement et la communauté (cf. Interview Focus group Godzo : 17.03.2020).

4.1.2. Zones fragiles des écosystèmes

« *Le but du reboisement est de leur donner une idée en fait des zones et des écosystèmes fragiles qu'il ne faut normalement pas toucher et couper anarchiquement. Il faut leur faire comprendre qu'il faut les couper dans une norme. Si la population coupe dans les zones des berges ou des rivières, sur le long terme ça pourra devenir dangereux pour eux, c'est ça ce que nous on essaie de faire comprendre aux communautés* » (cf. Interview Agent technique d'INADES Formation pour Kpélé: 20.03.2020).

Cette forme d'appui donne l'occasion aux communautés de diminuer certains risques à court et à long terme pour éviter des pertes de récolte ou la destruction d'infrastructures. En diminuant les aléas qui peuvent apparaître après la destruction d'un écosystème fragile, la population peut réagir mieux à d'autres situations imprévues qui frappent leur enveloppe budgétaire. Il faut souligner que ceci est

prépondérant pour le village, mais aussi pour le ménage. La restauration de l'écosystème à l'aide du reboisement augmente la résilience de l'écosystème, ce qui entraîne une augmentation de la résilience des populations vivant dans ces écosystèmes. En outre, la prise de conscience sur l'importance de la rivière et des flancs de montagne responsabilise la communauté pour protéger cet espace fragile. La sensibilisation sur les zones fragiles aide les villages à réduire leur degré de vulnérabilité pour éviter des dépenses financières qui n'étaient pas prévues. Après l'apparition d'un incident, les gens se retrouvent souvent dans un cercle vicieux multidimensionnel qui met en danger leur existence (cf. Interview Agent technique d'INADES Formation pour Agou: 20.03.2020).

Le président du comité de développement du village de Godzo illustre la problématique en soulignant qu' « *avec le changement de la pluviométrie, on reçoit que deux fois par an une saison pluvieuse, avant il y a eu la pluie trois fois par an. Maintenant si la pluie arrive, elle est forte même trop forte et tous nos champs sont inondés. Cela détruit notre base de vie* » (cf. Interview Focus group Godzo 17.03.2020). Si le paysan perd sa récolte, il y a des liquidités financières qui ne vont pas entrer. Le chef de village de Godzo souligne que dans leurs champs et forêts, on a arrêté la coupure anarchique des arbres à l'aide d'un comité créé pour sécuriser la forêt pendant la nuit. Tout est réalisé en coopération avec l'État qui met à disposition un agent de forêt (souvent un militaire armé) (cf. Interview Focus group Godzo 17.03.2020). Un autre comité s'occupe d'étouffer le feu en cas d'incidence des feux de brousse à l'aide du matériel fourni par INADES Formation (cf. Interview Focus group Comité villageois et de développement : 21.03.2020). « *Aujourd'hui tout est fini en matière de ressources, donc on nous a sensibilisés sur le changement climatique, on avait le désir de changer quelque chose dans notre communauté. Au niveau des flancs de montagne et des rivières, on est nu parce qu'il n'y a plus d'arbres ni de l'eau. Si la rivière est sèche, il faut faire au moins deux à trois kilomètres pour trouver de l'eau pour boire et préparer. Le fait de réduire cette distance et d'améliorer la qualité d'eau motive les populations de s'engager dans le travail collectif* » (cf. Interview Focus group Comité villageois et de développement : 21.03.2020).

La majorité des petits paysans sont des producteurs de subsistance, ils doivent dépenser plus d'argent en cas d'incidence pour se garantir un niveau de vie adéquat (par exemple : s'acheter de la nourriture, payer la scolarité) ce qui a un double effet à l'échelle financière. La dégradation des revenus entraîne une baisse du capital financier pour le paysan. En y ajoutant la dégradation de l'environnement qui va augmenter l'exposition aux chocs, ces effets peuvent créer un cercle vicieux pour le ménage. Le fait de vivre dans un village très rural augmente la dépendance des populations face à leur environnement puisque les alternatives de ravitaillement sont rares et moins accessibles.

4.1.3. Transfert de connaissance

« C'est un projet qui s'inscrit dans le renforcement des mesures d'adaptation au changement climatique et donc le besoin que nous avons dans ce projet se situe à deux niveaux. Il faut donner l'information aux gens, l'information climatique aux gens et donc qu'on vous donnez l'information aux gens, la vraie information c'est à dire que nous disons aux gens c'est quoi le changement climatique au village ? Comment on explique ça ? Comment les gens le vivent ? Quand vous finissez cette étape ce serait très bien de leur dire face à ça qu'est-ce qu'on peut faire et ce qu'on peut faire ? Et donc ce qu'on peut faire ce sont les mesures d'adaptation au changement climatique » (cf. Interview Responsable CRCC : 20.03.2020). Les mesures d'adaptation au changement climatique présupposent une réelle prise de conscience par la population des effets du changement climatique. La sensibilisation autour de cette thématique est une première étape pour améliorer les conditions socio-économiques. Afin de réagir mieux à un choc exo- ou endogène, le but est de se rendre compte des effets de ce phénomène. À l'aide du personnel d'INADES Formation Togo, « l'information climatique » est transmise dans des ateliers interactifs pour réaliser un constat commun sur la situation du village et pour identifier les problématiques climatiques. Le but est de différencier les causes de pauvreté et d'extraire les problèmes qui y sont liés ou qui provoquent le changement climatique (cf. Interview Responsable CRCC : 20.03.2020).

Pour les bénéficiaires du projet, la transmission des connaissances agricoles, forestières et médicinales traditionnelles aux jeunes du village est un facteur important pour garantir une durabilité dans leurs actions. Suite à la modernisation, beaucoup de paysans utilisent des méthodes conventionnelles comme les pesticides ou l'abattement des arbres sur les champs la mise en place des monocultures. Sur le terrain, le constat s'impose que les anciens du village ont une autre connaissance de leur environnement qui est fondée surtout sur l'observation et non pas sur la connaissance scientifique. Il faut souligner que la connaissance des anciens est essentielle pour la cultivation des arbres, plantes et champs qui doivent être conservés durablement par la communauté pour garantir une meilleure gérance des ressources. Les jeunes sont poussés à s'appropriier le savoir-faire traditionnel qui représente une solution efficace et non-payante (cf. Interview Ancien Travailleur ONG APAF : 17.03.2020). *« Auparavant quand les arbres ne sont pas en maturité, les gens coupent. Mais, la mentalité des gens a changé, si l'arbre n'a pas la maturité, les gens ne coupent pas. Les gens se rendent compte que le climat a changé et la disparition de certains arbres les rend plus conscient de changer les habitudes. Même quand on a sensibilisé les gens, on voit dans les champs que le paysan laisse au moins cinq à dix arbres naturels puisqu'ils connaissent maintenant l'importance écologique que l'arbre apporte au*

sol. À l'aide de ceci, on voit que les mentalités commencent à changer » (cf. Interview Focus group Comité villageois et de développement : 21.03.2020).

4.1.4. Formations professionnelles

La formation professionnelle est une mesure d'adaptation au changement climatique réalisée dans le but de diversifier les revenus des communautés bénéficiaires. L'approche est de former dans chaque communauté quelques personnes qui peuvent transmettre le savoir-faire et le partager avec d'autres membres du village pour provoquer un effet de boule de neige.

Les communautés sont formées dans plusieurs domaines afin d'arriver à une diversification des activités de revenu et une adaptation au changement environnemental auquel ils sont exposés. Les formations proposées sont :

- apiculture : cette formation est réalisée pour que les communautés puissent profiter de la nouvelle biodiversité créée par le reboisement à long terme en vendant le miel comme produit commercial sur les marchés. En outre, l'abeille peut être la protectrice symbolique de la nature, si les communautés comprennent que la présence de l'abeille est importante pour la pollinisation des arbres fruitiers et pour identifier l'état de santé de la forêt.
- pare-feu : cette formation est fondée sur la méthode de faire un pare-feu contrôlé pour éviter les incendies de forêt. Il s'agit de couper une ligne forestière pour freiner une extension rapide du feu. La méthode du pare-feu est souvent utilisée, mais dans beaucoup de cas, cette méthode est mal utilisée et la personne mettant le feu perd le contrôle et crée des feux de brousse plus sévères. L'usage de cette méthode est souhaitable uniquement si la réalisation et la gérance sont assurées.
- méthode casamançaise : à l'aide de la méthode casamançaise, également appelée méthode « moins de bois, plus de charbon » est un outil pour améliorer le rendement à l'aide d'une carbonisation plus efficace. La dépendance au bois-énergie est une réalité au Togo, la formation des carbonisateurs a un double objectif. D'un côté, la production de charbon est améliorée et d'un autre côté, les populations sont formées à la culture du reboisement à travers la mise en terre de plantes dédiées comme bois-énergie.
- fabrication des briquettes à base de boules de riz : la revalorisation des boules de riz comme source d'énergie alternative face au charbon réduit les activités de déboisement sur les forêts et diminue la demande de ressources forestières.
- les techniques de pépinière des essences forestières : l'objectif est de garantir une durabilité écologique dans les mesures de reboisement en formant les gens à des techniques de pépinière

des plantes et arbres qu'on retrouve dans leur localité afin de diminuer la dépendance du village au rachat des semences ou plantes face aux fournisseurs des grandes villes.

- la dimension locale du changement climatique : des ateliers par INADES Formation Togo sont organisés pour favoriser la prise de conscience du phénomène du changement climatique avec une approche locale impliquant les bénéficiaires.
- la prise en compte des changements climatiques dans les plans de développement des localités : le but est de renforcer les capacités de résilience pour diminuer les risques liés au changement climatique. Cette dimension du changement climatique est intégrée dans les plans locaux de développement qui sont gérés par les comités cantonaux de développement et les comités villageois de développement.

(Source : Interview agent technique d'Agou et de Kpélé : 20.03.2020)

Le chef du village de Godzo explique : « *On a eu l'occasion d'envoyer plusieurs jeunes dans les formations organisées par INADES Formation Togo. Le but était de former dans chaque domaine jusqu'à trois personnes dans des workshops pratiques pour que ces jeunes puissent transmettre le savoir-faire à d'autres du village. En pratique, on a eu deux personnes qui ont fait la formation dans l'apiculture, d'autres sont formées dans la méthode casamançaise pour faire le charbon. Jusqu'à présent, on a quatre personnes engagées dans l'apiculture qui travaillent toujours en binôme. L'engagement collectif est important pour créer une communauté résiliente. En réalisant des formations professionnelles, on garantit une durabilité dans nos actions. Les formés essaient de former les non-formés pour transmettre le savoir-faire* » (cf. Interview Focus group Godzo : 17.03.2020). Le but est de donner l'occasion aux communautés de recourir à des activités complémentaires sortant du domaine agricole pour obtenir des revenus financiers alternatifs. « *Pendant les deux premières années du projet, on a fait de bonnes expériences et la majorité des personnes formées ont eu une plus-value à la fin de l'année. On s'est rendu compte qu'il n'y a pas tout le monde qui profite des mesures, surtout les adolescents. Il y a beaucoup de jeunes et les mesures de reboisement, les formations ou les sensibilisations ne touchent pas toujours les intérêts des jeunes parce qu'ils ont pour but d'aller gagner de l'argent dans les grandes villes du pays. Le but est d'avoir une caisse communautaire remplie pour mieux distribuer l'argent vers ceux qui ne profitent pas directement des mesures.* » (cf. Interview Focus group Comité villageoise et de développement : 21.03.2020). Afin d'obtenir des revenus réguliers répandus sur l'année, il faut impérativement augmenter la résilience. La diminution de la saisonnalité des revenus aide les villages à mieux gérer les risques économiques et climatiques. L'amélioration du capital financier réduit la vulnérabilité face aux chocs et renforce le montant financier accessible pour le ménage et la caisse communautaire. La prise de conscience des dimensions

locales du phénomène du changement climatique doit être prise en compte dans les projets futurs pour améliorer les conditions socio-économiques à long terme.

4.2. Résilience socio-environnementale

L'amélioration de la résilience socio-environnementale est un autre aspect important dans le but de créer des « Communautés résilientes aux changements climatiques » afin de garantir une coexistence équilibrée entre être humain et environnement. La combinaison entre connaissance, expérience et apprentissage est un processus complexe pour améliorer les moyens d'adaptation dans un esprit de changement et d'innovation. Les périodes de changement rapides des systèmes socio-écologiques peuvent créer une incertitude pour les humains et l'environnement. Ce sous-chapitre se concentre sur les effets des mesures de reboisement des CRCC sur la capacité de résilience socio-environnementale des populations dans les préfectures d'Agou et de Kpélé.

4.2.1. Approche écosystémique

Dans la phase de planification des mesures de reboisement, le choix des localités pour planter des arbres est centré sur les flancs de montagne et les cours d'eau afin de réduire l'exposition aux phénomènes extrêmes climatiques. Afin d'optimiser les mesures de reboisement, l'approche écosystémique a pour but d'identifier des écosystèmes fragiles et de mettre l'accent sur la restauration. *« Il ne s'agit pas de l'approche écosystémique au sens littéraire (...) Ici notre approche c'est que ... disons une approche basée sur le choix spécifique des écosystèmes. C'est-à-dire au lieu de planter tout, on a choisi de planter dans certains écosystèmes. On s'est décidé pour le choix ciblé d'un écosystème »* (cf. Interview Responsable CRCC : 20.03.2020). Le choix des écosystèmes spécifiques amène les gens à mieux comprendre les interactions entre les différentes plantes et quels effets leur destruction pourra avoir pour la communauté. L'objectif est de renforcer l'aspect socio-environnemental de la résilience. Souvent les villages sont très éloignés des villes et les besoins primaires seront difficilement satisfaits. La situation urgente pousse les gens à réaliser des actions non-planifiées s'ils n'ont pas assez de liquidités financières pour s'acheter le produit dont ils ont besoin.

Les cours d'eau sont primordiaux pour la survie des communautés rurales. La présence de l'eau est importante pour arroser les champs, garder un niveau d'hygiène minimum, pour préparer la nourriture et pour boire. Par le fait de déboiser les arbres près des cours d'eau, l'érosion commence à remplir la rivière avec de la terre ce qui crée une diminution de la concentration d'eau. Suite à ce changement, on peut observer l'élargissement des lits de rivières. En outre, la hausse des températures provoque une diminution de la profondeur de l'eau. Par conséquent, l'évaporation de l'eau cause un assèchement de la rivière ce qui pourrait résulter dans la disparition totale de l'eau. L'eau est un facteur essentiel et

fondamental pour la survie de la communauté. Dans le cas du projet des CRCC, cette approche pourra être élargie à l'aspect identitaire parce qu'il existe des villages qui portent le même nom que la rivière. La disparition de la rivière ferait disparaître un morceau de l'identité du village (cf. Interview Responsable CRCC : 20.03.2020).

Le reboisement des flancs de montagne est un autre facteur important pour éviter les éboulements de terre qui détruisent les bâtiments du village ou les champs des paysans. À l'époque, les flancs de montagne fonctionnaient toujours comme stockage d'une biodiversité importante (animaux sauvages, plantes). La disparition de la forêt montagnaise a fait fuir les espèces animales, ce qui rend la chasse impossible aujourd'hui (cf. Focus group Plateforme OSC : 16.03.2020). « *Le projet rapporte à notre communauté d'autres atouts comme des mesures contre l'érosion. Maintenant, on plante les bons arbres aux bons endroits ce qui aide à éviter l'érosion et pour enlever certains problèmes d'inondations et surtout pour éviter la chute des montagnes, donc ces arbres soutiennent les montagnes à ne pas chuter* » (cf. Interview Focus group Comité villageois et de développement : 21.03.2020).

L'approche écosystémique encourage la vision de créer une communauté résiliente face au changement climatique puisqu'elle soutient l'idée de réhabiliter l'environnement à l'aide d'actions spécifiques. L'approche écosystémique a pour effet que les communautés commencent à reconnaître les zones fragiles dans l'environnement dans lesquelles elles vivent. La protection de l'eau et des champs est devenue la priorité lors de la réalisation du projet des CRCC. L'approfondissement du savoir dans la gestion durable des ressources est la base pour une exploitation saine de la forêt à long terme. Tout cela constitue des éléments qui ont été accentué lors des sensibilisations au début du projet. À l'aide de cette approche, les communautés créent des écosystèmes plus résilients dans le but de voir l'effet puisse se reproduire sur eux. L'appui spécifique aux écosystèmes fragiles comme les flancs de montagne et les cours d'eau est primordial pour accroître les capacités de la résilience des populations qui bénéficient des mesures de reboisement.

4.2.2. Durabilité par implication de la communauté

L'aspect de la durabilité joue un rôle important dans les actions de l'ONG qui a pour but d'élaborer des actions innovantes pour améliorer la vie quotidienne des populations à long terme. « *Sur la question du reboisement sous l'angle de la durabilité ça se base d'abord sur le choix des espèces qu'on replante. Les espèces utilitaires quelles sont utiles pour vous que vous pouvez aussi suivre. Disons plus sociologiques, des actions comme ça au village pour tout le monde. (...) Si nous on vient, c'est le village qui parle on n'a pas des actions ciblées. Donc, cette façon de faire en termes de durabilité ça*

crée un petit changement dans la tête des gens donc procéder comme ça prépare les gens d'être ouvert à des actions similaires même si dans certains villages les gens n'ont pas fait cette expérience de travail en groupe. (...) Ca renforce le vivre ensemble et la cohésion sociale et ça montre aux gens ça je peux faire pour le village et ça je peux faire pour moi » (cf. Interview Responsable CRCC : 20.03.2020). L'implication de la communauté entière est un aspect important, pour intégrer les acteurs dans toutes les étapes de la réalisation du reboisement. En impliquant chaque membre de la communauté, les villageois peuvent mieux s'identifier au projet, ce qui peut engendrer une acceptation des mesures réalisées dans leur village. À l'aide de cette approche d'intégrer les populations dans les processus décisionnels, les gestionnaires espèrent une augmentation du facteur de la durabilité pour réaliser les changements souhaités.

L'influence des changements observés et vécus exige un changement de la vie actuelle pour réduire les effets négatifs des aléas climatiques. *« Pour organiser le travail collectif, on passe par les chefs des villages, on tient donc des réunions communautaires pour sensibiliser la population. Après la sensibilisation, on choisit les sites à travailler. À côté de la chefferie, il y a le comité villageois de développement. Chaque jeudi, le matin ou le soir, on travaille en groupe ensemble sous les arbres, d'autres travaillent dans les pépinières ou dans l'entretien des sites choisis »* (cf. Interview Focus group Comité villageois et de développement : 21.03.2020). La nécessité de travailler en collectivité met en place un lien fort entre la génération présente et celle du futur. Cet élément de la durabilité au niveau de l'implication des communautés est un pilier pour renforcer la résilience socio-environnementale en se basant sur des partenariats forts entre toutes les couches sociales, ce qui va engendrer la redynamisation du tissu social. Par la suite, cette participation diversifiée représente la base pour une coopération à long terme.

À l'avenir, le projet espère générer une augmentation significative du capital social des personnes afin d'accroître la capacité de résistance aux aléas climatiques. Ces changements sont observables sur le terrain puisque le projet investit dans le capital humain, comme par exemple la sensibilisation et la formation. Un autre aspect est la diversification des activités qui entraîne un accroissement du capital financier ou une stabilisation des revenus pendant des périodes plus difficiles. Les leaders des communautés prennent en compte la dimension climatique dans la planification des activités, ce qui nous permet d'espérer que ces projets profiteront effectivement aux populations locales. Avec le déroulement du projet, le village a redynamisé l'esprit collectif pour réaliser des actions profitant au village entier, ce qui tend à prouver une réelle augmentation des tentatives d'amélioration du capital social des personnes dans les préfectures d'Agou et de Kpélé.

4.2.3. Vers une nouvelle ontologie

Ce projet a mis en avant le fait que les communautés vivent selon une ontologie naturaliste qui se base sur le productivisme et la modernité (mode de consommation, progrès technologique, logique capitaliste). L'exploitation de la biosphère et des non-humains comme les ressources forestières sont au profit de l'humain. Il faut souligner que la dichotomie entre nature et culture est fortement présente dans les villages. On remarque une séparation radicale entre la culture qui représente le système politico-économique de l'être humain et la nature qui peut être modifiée selon les besoins. L'aspect de la nature reste sous le contrôle de l'être humain et la transformation est fondée sur le choix des communautés. Cette ontologie est inscrite dans leurs modes de vie, c'est-à-dire de voir le monde et de configurer l'environnement selon les besoins. Les populations s'orientent au mode de vie occidental sans prendre en compte la sphère écologique.

À l'aide des activités de sensibilisation et des mesures de reboisement, les communautés commencent à voir leur mode de vie d'une manière plus critique. Selon Moustafa, « *à l'aide des actions d'INADES Formation, on valorise de nouveau notre forêt. Nos papas et mamas nous ont montré quel arbre a quelle fonction et quelle utilité. On comprend l'importance d'avoir des arbres à travers les flancs de montagne et les cours d'eau. L'eau n'était plus propre, suite aux nouvelles plantations il y a plus de l'eau dans le fleuve pendant les mois chauds. J'espère que mes propres enfants pourront vivre de nouveau dans un environnement sain. Si on protège la forêt, on se protège nous-mêmes* » (cf. Focus group Godzo : 17.03.2020).

Sur le terrain, on remarque la forte implication des autorités traditionnelles et d'autres organisations locales de développement qui tiennent compte de l'évolution du climat. « *Dans notre village près d'Agou, la communauté a fait le choix d'intégrer la dimension du climat dans la planification des activités. On a mis l'importance sur le fait qu'on veut diversifier les activités dans le village pour garantir des revenus pendant la saison sèche. La vente de produits faits à base des fruits collectés, le miel et le charbon nous aident à épargner de l'argent quand les activités ralentissent. À l'aide des formations obtenues, on devient moins dépendant du climat puisqu'on a des activités qui sortent du travail pur sur le champ. Notre communauté a compris qu'il faut penser à planter d'autres espèces sur les champs ou à adapter le mois de l'ensemencement pour l'igname, le maïs, le manioc ou le soja. Avant de réaliser une activité, la chefferie réfléchit à quel rôle le climat pourra avoir sur l'activité. La dimension climatique est présente dans nos planifications depuis le début de ce projet. Dieu merci.* » (cf. Interview Focus group Comité villageois et de développement : 21.03.2020).

Les villageois se rendent de plus en plus compte de leur dépendance face à l'entourage environnemental dans lequel ils vivent. En discutant avec les leaders communautaires, nous remarquons que l'ontologie naturaliste commence à briser de plus en plus. Le retour vers des pensées plus traditionnelles pousse la modernisation et la course aux ressources naturelles au second plan. Les gens réalisent qu'il existe un rapport de force entre les humains et les éléments non-humains de la planète (plantes, arbres, rivières, montagnes). L'apparition des aléas climatiques se manifeste comme une maladie de la terre qui invoque le souhait d'un changement. Les sensibilisations amènent les gens à repenser leur positionnement face à la nature et par conséquent à mieux respecter l'environnement. Le président de la société civile de Kloto expliquait que *« toutes les actions menées par les ONG sont souhaitables et améliorent la situation des gens pendant la durée du projet. Souvent les financements manquent pour continuer les actions. Si une communauté est frappée par un inconvénient ou un choc externe, la pauvreté recommence à jouer son jeu. L'aspect de la pauvreté détruit les résultats parce que les gens sont forcés à rebondir vers leur habitude. (...) Dans le cas d'un paysan où le champ est inondé et sa récolte est détruite, il se tourne de nouveau vers l'activité pour faire du charbon ou vendre du bois à l'aide des arbres qui étaient plantés par ses ancêtres. Il faut combattre la pauvreté »* (cf. Interview Focus group Plateforme des OSC de Kloto : 16.03.2020).

De plus, les mesures de reboisement apparaissent comme une chance de recommencer à zéro pour faire raviver la relation avec la nature. Ce changement de mentalité se manifeste dans une amélioration de la résilience socio-environnementale pour vivre plus en harmonie avec la nature à long terme. *« On veut redonner la santé à notre terre »* a dit l'ancien du village de Godzo (cf. Focus group Godzo : 17.03.2020). Il faut empêcher l'apparition des inconvénients pour rétablir une stabilité dans les actions menées par les communautés. À l'aide des stratégies de prévention, les villages essaient d'éviter de provoquer des dégâts environnementaux puisqu'ils savent que ceci diminue leur degré de résilience. L'aspect du respect de la nature est devenu un pilier principal dans la lutte contre le changement climatique.

4.3. Les effets à plus grande échelle

Dans le cadre de cette recherche, les effets du reboisement à plus grande échelle restent limités. Une telle recherche ne peut pas couvrir un pays ou même une région, donc l'impact observé se contextualise à une échelle bien moindre, plus spécifiquement les effets sur les villages voisins. Pendant *les focus groups*, il sort des discussions qu'à long terme les villages voisins sont intéressés par les mesures de reboisement qui sont réalisées par INADES Formation Togo.

L'intérêt des villages voisins face aux villages bénéficiaires est souvent fondé sur le fait qu'ils veulent profiter aussi des mesures de reboisement qui sont mises en place en coopération avec un acteur externe. Le désir de pouvoir un jour également profiter de ses mesures est très présent. Un autre aspect est qu'au début certains villages refusaient les efforts de reboisement, mais après un certain temps ces gens ont reconnu l'utilité de reboiser en observant les résultats acquis par les communautés bénéficiaires. Souvent, nous proposons l'échange d'informations et de connaissances aux villages à proximité en échangeant sur la méthode de planter, les espèces utilisées ou en proposant les données de contact de l'organisation qui réalise le reboisement. Le président du comité villageois d'Agou donne un exemple de cet échange en racontant : « *Ils sont me venus voir, la fois passée pourquoi on ne les a pas associés. Pourquoi on ne leur donne pas d'arbres, pourquoi est-ce qu'on les a écartés de ce projet ? J'ai dit bon, cette année on va essayer de travailler ensemble et on va les aider pour planter les arbres. On essaie de collaborer avec les villages voisins* » (cf. Interview Focus group Comité villageois et de développement : 21.03.2020).

Il faut souligner que les villages bénéficiaires peuvent profiter des acquis au niveau des pépinières pour vendre des plantes aux villages à proximité (cf. Focus group Godzo : 17.03.2020). Les populations réalisent l'importance de conserver l'environnement dans lequel ils vivent surtout au niveau des cours d'eau de la rivière dont l'utilité est essentielle (cf. Chapitre 4.1.2.). L'effet des mesures de reboisement sur les communautés aux alentours reste difficile à mesurer, mais la diffusion de l'information, donc que certains villages replantent leur forêt, crée un intérêt général pour la problématique dans la région. À long terme, il est souhaitable que ces actions déclenchent des initiatives semblables ou qu'un effet boule de neige puisse avoir un impact palpable dans la région.

À l'aide du projet des CRCC, on peut observer la redynamisation des actions environnementales à l'échelle micro, soit la zone d'intervention du projet. Avec le temps qui passe, de plus en plus de communautés veulent s'engager pour réaliser des actions de reboisement, de protection environnementale ou d'adaptation des champs vers l'agroforesterie. La plupart des bénéficiaires s'attendent à une aide extérieure comme une ONG qui leur fournirait le savoir, le matériel et l'argent pour réaliser des actions de reboisement. Malheureusement, les actions réalisées par l'ONG ne suffisent pas à redynamiser une région entière à faire du reboisement. « *L'aspect de la pauvreté ressort dans la majorité des interviews comme la source du problème* » (cf. Interview Responsable des CRCC : 20.03.2020). La pauvreté semble être une menace pour développer des capacités assez résilientes pour absorber un choc qui pourrait apparaître à tout moment. Chaque nouvel incident provoque un pas en arrière, et les efforts réalisés jusqu'à présent se voient balayés. Les communautés régressent vers des pratiques néfastes pour leur environnement, ceci afin d'assurer un accès rapide à des ressources

financières au détriment de l'écosystème qui venait tout juste de quelque peu se rétablir. Le capital financier reste faible dans ces communautés puisque l'individu ne dispose pas d'épargne assez grande.

Partie 4 : Discussions

4.4.La résilience : une approche adaptée ?

Dans ce chapitre sont abordés les avantages du concept de la résilience par rapport à l'approche de vulnérabilité. Est-ce que le concept de la résilience permet d'être un instrument pour améliorer les conditions de vie des communautés rurales concernées par la recherche au Togo ? L'objectif du projet des CRCC est la création d'une communauté résiliente face aux changements climatiques. Les effets observés sont analysés sous un regard critique en se référant aux auteurs cités lors du chapitre théorique.

Comme Lallau et Thibaut (2007) le soulignent, la vulnérabilité est en relation avec un sentiment d'insécurité et fait souvent référence à un danger potentiel dont il faut se préserver. En plus, ce danger pourra être la tombée ou la retombée dans une situation de pauvreté (cf. Lallau et Thibaut 2007 :79-102). Les projets de développement sont souvent analysés et élaborés sous une approche négative en utilisant des concepts comme le risque, la pauvreté ou la vulnérabilité qui se concentrent sur les incapacités et manques des populations. Ces approches se réfèrent à des dangers potentiels en utilisant une ontologie de référence (souvent occidentale). Sirven (2007) y ajoute que le concept de la vulnérabilité se concentre sur l'ensemble des pertes potentielles qui ne pourraient pas être compensées par la capacité de réaction de la population. En ce sens et comme Malone (2009) l'indique, « *la vulnérabilité reste un concept de déficit, l'analyse est axée sur ce qui ne fonctionne pas* » (cf. Malone 2009 : 77).

Lors de la recherche au Togo, il est notable qu'INADES Formation utilise la résilience comme approche, ce qui représente une vue optimiste sur les faits. Dans l'élaboration et le montage du projet, les questionnaires analysaient les points forts de la communauté. La résilience met l'accent sur l'incapacité des gens à se remettre des effets négatifs qui perturbent la vie et qui sont souvent hors de leur contrôle. La prise de conscience des risques et des potentialités autour d'eux démontrent déjà un renforcement de la résilience en termes de stratégies préventives et offensives. L'objectif est de faire revivre les forces observées par l'ONG en arrivant à un renforcement à long terme (cf. Malone 2009 : 77) . Les villages se rendent compte que le passage d'un état de pauvreté vers une communauté avec des capacités de résilience fortes se traduit par un processus long avec des hauts et des bas. Lors des entretiens, les effets d'utiliser le concept de la résilience se font clairement ressentir, par exemple par la motivation au travail, l'esprit collectif ou encore la mentalité de préserver l'environnement. Il faut souligner que la sortie durable de la pauvreté s'exprime par un cheminement plus long et plus dur par rapport à une aide ponctuelle d'un acteur de développement. Le fait d'être résilient ou de devenir

résilient se voit dans l'élaboration des stratégies de prévention qui sont destinées à se protéger contre un risque et à rétablir les conditions de vie. Les gens travaillent dans un esprit beaucoup plus optimiste puisqu'ils se rendent compte qu'ils peuvent résister à un choc ensemble. L'amélioration de la situation actuelle est possible grâce aux stratégies de prévention (reboiser les flancs de montagne et cours d'eau pour diminuer les effets du changement climatique) qui ont pour but d'éradiquer un risque potentiel et de conserver l'énergie dans le cas d'apparence d'un tel phénomène pour y réagir vite, mais surtout ensemble.

Le fait de devenir une communauté résiliente signifie en réalité pour les communautés d'Agou et de Kpélé qu'elles devront se battre pour devenir de plus en plus fortes par rapport aux facteurs qui sont des dangers potentiels pour le moment. Concrètement, la redynamisation des actions environnementales comme la protection des écosystèmes de la forêt ou la restauration des zones fragiles représentent une augmentation des capacités de résilience. En outre, on peut conclure que le concept de la résilience est avantageux par rapport au concept de la vulnérabilité puisqu'il se concentre sur les forces des acteurs en situation de précarité. Comme Richemond (2003) le dit, « *la résilience est une réponse au chaos que vit un individu, elle se nourrit de toute force de vie qui existe* » (Richemond 2003 : 58).

4.5.Approche publique ou privée ?

Lors du séjour au Togo, plusieurs sites de reboisement ont été visités et les projets se différenciaient dans leur approche du reboisement. Quelle approche publique ou privée pourra être utilisée pour reboiser les forêts de façon durable ?

L'approche privée du reboisement se définit par la restauration des écosystèmes sur des parcelles privées. Dans ce cas, le gestionnaire du projet établit un contrat sur les espaces privés pour planter les arbres. L'avantage de cette méthode est que la réalisation des actions de reboisement peut progresser plus vite parce qu'on fournit les plantes au propriétaire de la parcelle et cette personne doit s'occuper des plantes. Le changement se réalise alors par la volonté de l'individu d'entretenir l'espace reboisé. L'exemple donné par le responsable du projet CRCC est que dans le cas d'un feu de brousse, les personnes ne s'aident pas entre eux pour étouffer le feu. Dans le cas des inondations, tout le monde espère que son propre champ n'est pas inondé. Les exemples démontrent que le gain personnel se base souvent sur le gain économique et la priorité des gens est de sauver leur propre champ, mais ils ne s'intéressent pas à la parcelle du voisin.

L'approche publique du reboisement est exprimée par le fait que l'objectif est de reboiser des espaces publics qui appartiennent à l'État ou au village. Dans ce cas, la responsabilité de s'occuper des mesures de reboisement est partagée, ce qui s'exprime par un entretien et une gestion améliorés des jeunes plantes. En menant des actions pilotes qui adhèrent à la logique d'une action collective, le gain économique n'est plus la priorité individuelle. Cette approche centrée sur l'accroissement du capital financier selon Military (2014) se met à l'arrière-plan et l'acquisition du capital humain et social accède au premier plan. Ceci renforce la capacité de résilience des communautés à long terme. L'encouragement d'actions communes et la volonté d'épargner les gains économiques dans une caisse communautaire renforcent l'identité du village et créent une responsabilité partagée pendant des périodes de chocs. Le projet des CRCC est réalisé à l'aide d'une approche publique pour reboiser les champs et les forêts. Chaque membre de la communauté s'investit avec ses propres moyens une fois par semaine dans ce projet et ce travail collectif renforce la cohésion sociale.

L'accroissement du capital social dans la logique de Bourdieu (1980) est notable à Agou et Kpélé et se concrétise par un réseau durable de relations facilitées par la proximité dans l'espace physique, économique et social et caractérisées par des échanges matériels et symboliques. Cela se voit dans les journées de travail qui sont organisées en collectivité ou par la replantation sur plusieurs kilomètres de plantes au bord de la rive pour arrêter l'assèchement de la rivière. L'accroissement du capital social est primordial afin de développer des capacités de résilience efficaces. En termes de durabilité, l'approche publique favorise l'engagement de tous les membres de la communauté, ce qui augmente les retombées environnementales et économiques du projet. Puisque toute la communauté participe à l'effort de réalisation des mesures de reboisement, la consolidation de l'identité communautaire renforce les capacités de réaction en cas d'un incident. L'augmentation du capital humain et social joue son rôle pour mieux affronter des moments difficiles. Cela s'exprime par une augmentation des capacités de résilience, à condition de s'unir dans les situations difficiles.

Finalement, on peut retenir que les deux approches de reboisement soit sur un espace privé soit dans un espace public peuvent améliorer l'état de santé de la forêt. Il faut souligner que les communautés et villages profiteraient à plusieurs niveaux de l'inscription des efforts de reboisement dans une action collective. Afin de générer des avantages pour tout le monde, l'approche publique de reboisement s'avère favorable puisqu'on renforce les capacités de résilience d'un village entier en se concentrant sur des espaces publics, ce qui donne naissance à une responsabilité partagée entre les membres de la communauté.

Conclusion

Au départ, cette recherche visait à comprendre les capacités de résilience socio-économique et environnementale d'une mesure de reboisement pour les communautés bénéficiaires du projet des CRCC dans l'Ouest de la Région des Plateaux au Togo. Le présent travail consiste à identifier les efforts faits dans le cadre du projet des CRCC pour renforcer les capacités de résilience à l'aide du reboisement. La question centrale de cette investigation était de questionner dans quelle mesure et de quelle manière un projet de reboisement peut renforcer ou entraver la résilience socio-environnementale des communautés ciblées par le projet.

La recherche essaie d'extraire les atouts amenés par le reboisement pour créer un environnement socio-environnemental favorable aux capacités de résilience des personnes. Les principales actions nécessaires résultats auxquelles le mémoire est parvenu se résument comme suit :

- les programmes de reboisement collectifs, en combinaison avec le transfert de connaissances, la catégorisation des arbres, la sensibilisation des zones fragiles et la formation professionnelle représentent un renforcement des capacités de résilience contre un aléa climatique ;
- la protection et la promotion des écosystèmes fragiles sont un des leviers principaux d'accroissement de la résilience socio-environnementale
- la diversification des activités est une stratégie d'adaptation contre le changement climatique à l'aide de la multiplication des revenus potentiels équilibrés sur l'année.

Au niveau méthodologique, il est important de souligner l'importance d'aborder ce sujet avec une approche multidisciplinaire puisque le concept de la résilience est complexe à comprendre. L'apport des différentes disciplines facilite la compréhension du concept de la résilience. Un autre élément important est la recherche de littérature qui est davantage fondée sur des auteurs ayant fait des études similaires. La méthodologie pour ce mémoire était adaptée au sujet, mais la recherche de terrain semblait trop courte pour approfondir toutes les dimensions du sujet, une condition engendrée en partie par la crise de la COVID-19.

Le concept de la résilience se décline différemment dans chaque contexte spécifique. Ainsi, le bon usage de ce concept est primordial, car il présente d'importants avantages et potentialités par rapport à d'autres approches utilisées dans le domaine du développement. L'auteur ne prétend pas avoir épuisé le sujet de recherche. L'analyse s'est centrée sur les actions d'INADES Formation Togo et quelques associations dans le domaine de l'environnement sur la thématique du reboisement dans l'Ouest de la Région des Plateaux. Cette étude ne prétend pas couvrir tous les éléments du sujet de recherche, mais

souligne les aspects principaux de cette thématique. D'autres recherches sont nécessaires afin de compléter la compréhension scientifique du concept de la résilience. Dans des recherches en amont, il est souhaitable d'intégrer ce travail à un contexte où les actions de reboisement seront terminées ou la restauration de la forêt sera acquise, ceci afin de pouvoir mieux évaluer les effets du reboisement sur les capacités de résilience à long terme.

Dans un monde globalisé, le changement climatique s'imisce de plus en plus dans les discussions publiques. L'apparition du phénomène du changement climatique rend beaucoup de personnes vulnérables et la question de l'importance d'un environnement sain s'impose et devient principal centre d'intérêt. La méthode du reboisement est un outil qui pourra redynamiser et rééquilibrer cette relation entre la nature et l'être humain, surtout dans les régions rurales. Beaucoup d'efforts restent à fournir pour rétablir la balance entre l'homme et la nature.

Ce mémoire s'inscrit dans une logique de conférer une visibilité sur les effets du changement climatique dans les communautés rurales au Togo et d'analyser le concept de la résilience dans une région spécifique.

Sources

- Actions Solidarité Tiers Monde. 2017.** « Financement climatique international : Projets Communautés résilientes aux changements climatiques dans les préfectures d'Agou et de Kpélé au Togo ». Luxembourg. 8-25.
- Agridigitale. 2019.** « Le Togo de plus en plus vert ». URL : https://www.agridigitale.net/art-un_togo_de_plus_en_plus_vert.html (Consultée 09.03.2020).
- Aubertin, Catherine. / Pinton, Florence / Rodary, Estienne. 2008.** « Le développement durable, nouvel âge de la conservation ». 15-18.
- Aumell, R. 2002.** « Guide de gestion des risques agricoles ». Conseil Canadien de la Gestion agricole. Ottawa. URL: http://www.agrireseau.qc.ca/bovinsboucherie/documents/risk_fre.pdf (Consultée 13.03.2020)
- Bardin, L. 1977.** « L'analyse de contenu ». 29.
- Beck, U. 2001.** « La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité ». Paris. 521.
- Becker, Gary. 1964.** « Human Capital : A Theoretical and Empirical Analysis ». Columbia University Press for the National Bureau of Economic Research. New York. 51.
- Berelson, B. 1952.** « Content Analysis in Communication Research ». The Free Press. 46.
- Bernard, J. 2007.** « Entrepreneuriat et résilience : Pour une expression de la diversité des parcours d'entrepreneurs ». Communication au 5^{ème} Congrès international de l'Académie de l'Entrepreneuriat. Sherbrooke, Canada. 94-101.
- Bourdieu, Pierre. 1980.** « Le capital social. Actes de la recherche en Sciences sociales ». 2-3. URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_0335-5322_1980_num_31_1_2069 (Consultée 22.03.2020).
- CAJEBF. 2015.** « Les enjeux du reboisement/reforestation ». URL: <https://www.mediaterre.org/afrique-ouest/genpdf,20150217142522.html> (Consultée 01.04.2020).
- Cantoni, C. & Lallau, B. 2010.** « La résilience des Turkana. Une communauté de pasteurs kenyans à l'épreuve des incertitudes climatiques et politiques ». Développement durable et territoires. 210-234.
- Carpentier, F. / Jacquard, Q. / Jaouen, P. / Lebeau, J. / Pasquetti, C. 2004.** « La déforestation et l'utilisation des bois tropicaux ». 8.
- Chambers, E. & Belicki, K. 1998.** « Using sleep dysfunction to explore the nature of resilience in adult survivors of childhood abuse and trauma ». Child Abuse & Neglect, 22. 753-758.
- Citypopulation. 2010.** « Préfecture in Togo ». URL : <https://www.citypopulation.de/php/togo-admin.php?adm2id=208> (Consultée 29.04.2020)
- Coleman, J. 1998.** « Social capital in the creation of human capital ». *American Journal of Sociology*, 94. 95-120.
- Courade, G. & Suremain CE. 2001.** « Inégalités, vulnérabilités et résilience : les voies étroites d'un nouveau contrat social en Afrique subsaharienne ». 20-29.

- Dauphiné, A. & Provitolo, D. 2007.** « La résilience : un concept pour la gestion des risques ». *Annales de Géographie* 2007/2 (n°654). 117.
- DFID. 2005.** « Social transfers and chronic poverty: emerging evidence and challenge ahead ». Londres. 197.
- Diepart, J. & al. 2003.** « Le monde rural dans la Plaine Centrale du Cambodge : analyse comparative à partir de cinq communes ». Gembloux : Les Presses agronomiques de Gembloux. 31.
- Dufour, Magali. / Nadeau, Louise / Bertrand, Karine. 2000.** « Les facteurs de résilience chez les victimes d'abus sexuel: état de la question ». URL : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0145213400001411> (Consultée 13.03.2020).
- Dumont, René & Paquet, Charlotte. 1991.** « Démocratie pour l'Afrique ». Paris. 67.
- FAO. 1995.** « Première Partie : La nouvelle génération des projets forestiers : Leur rôle dans l'écodéveloppement ». In : « Analyse d'impacts de projets forestiers : problèmes et stratégies ». Rome. 5.
- FAO. 2011.** « Directives pour les projets de terrain de la FAO : Etude d'impact environnemental », Rome. 267.
- FAO. 2012.** « Ressources forestières mondiales 2015 : Termes et Définitions ». Rome. 3.
- FAO. 2013.** « Les outils pour une gestion durable des forêts : Evolutions des cadres législatifs nationaux depuis 1992 ». URL: <http://www.fao.org/3/a-bb123f.pdf> (Consultée 02.04.2020).
- Hachez, Isabelle. 2008.** « Le principe de standstill dans les droits fondamentaux: une irréversibilité relative ». Bruxelles. 203-205.
- Huglo, Christian. 2012.** « Rio+20: quel bilan pour le droit de l'environnement? ». Note de conventions. 4.
- Hunter, M.L. 1990.** « Wildlife, forests, and forestry: Principles of managing forests for biological diversity ». Englewood Cliffs, NJ: Prentice Hall. 201.
- Kalampalikis, N. 2011.** « *Un outil de diagnostic des représentations sociales : le focus group* ». Institut de psychologie, Université Lyon 2. 282.
- Kohler, V. & Schmithüsen, F. 2004.** « Comparative Analysis of Forest Laws in twelve Sub-saharan African Countries ». *Etudes juridiques de la FAO*. 37.
- Kouamékan, K. 2013.** « Gestion participative, capacités et résilience dans les forêts classées de Côte d'Ivoire ». *Ethics and Economics*, 10(1). 125-127.
- Lallau, B. & Thibaut, E. 2007.** « La résilience en débat : quel devenir pour les agriculteurs en difficulté ? ». *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, 90(1). 79-102.
- Lallau, B. 2008.** « Les agriculteurs africains entre la vulnérabilité et la résilience : Pour une approche par les capacités de la gestion des risques ». *Revue française de socio-économie*, (2008/1). 177-198.
- Malone, E. 2009.** « Vulnerability and resilience in the face of climate change: current research and needs for population information ». Rapport. Washington. 77.
- Manciaux, M. 2001.** « La résilience. Un regard qui fait vivre ». *Etudes*, (35-2001/10). 321-330.

- Masten, A. / Best, K. / Garmezy, N. 1990.** « Resilience and development: contributions from the study of children who overcome adversity ». *Development and Psychopathology*, 2(4). 425-444.
- Military, Ngamata Olivier. 2014.** « La résilience chez les plus vulnérables au Rwanda ». Université de Liège-Gembloux Agro-Bio Tech. Dissertation. 22-35.
- Milol, Christian Adonis. 2007.** « Gouvernance et participation dans la gestion des ressources forestières au Cameroun : impacts inattendus sur les pratiques foncières ». In Christoph Eberhard. « Enjeux fonciers et environnementaux ». 252-253.
- Ministère de l'environnement et des ressources forestières. 2014.** « Cinquième Rapport National sur la diversité biologique du Togo 2009-2014 ». Lomé. 20.
- Oxoby, R. 2009.** « Understanding social inclusion, social cohesion, and social capital ». *International Journal of Social Economics*, 36(12), 1133- 1152.
- Paquette, Alain. 2016.** « Repenser le reboisement ». Centre d'étude de la forêt, Chaire Hydro-Québec. Université du Québec à Montréal. 13-22.
- Prieur, Maurice. 2004.** « Droit de l'environnement ». 45.
- Programme des Nations Unies pour le développement. 1997.** « Rapport sur le développement humain ». Paris. 96.
- Putnam, R. 2003.** « Bowling Alone: America's Declining Social Capital ». *Journal of Democracy*, 6(1). 65-78.
- Richemond, A. 2003.** « La résilience économique : une chance de recommencement ». Paris. 56-60.
- Rousseau, S. & Gondard-Delcroix, C. 2004.** « Vulnérabilité et stratégies durables de gestion des risques : une étude appliquée aux ménages ruraux de Madagascar ». *Développement durable et territoires*. URL : <http://developpementdurable.revues.org/1143> (Consultée 13.03.2020)
- Rousseau, S. 2007.** « Vulnérabilité et résilience, analyse des entrées et sorties de la pauvreté : le cas de Manjakandriana à Madagascar ». *Mondes en développement*, 2007/4(140). 25-44.
- Rubin, H.J. & Rubin, N. 1995.** « Qualitative interviewing, the art of hearing data ». Thousand Oaks. CA, Sage. 26.
- Sen, A. 2003.** « Poor, Relatively Speaking ». *Oxford Economic Papers*, (35). 153-169.
- Sirven, Nicolas. 2007.** « De la pauvreté à la vulnérabilité : évolutions conceptuelles et méthodologiques ». *Mondes en développement*, (140). 9-24.
- Temgoua, Lucie Félicite. 2007.** « Etude préalable à l'aménagement de la réserve forestière de Mbalmayo : pratiques et droits des populations locales ». Mémoire de Master 2 : Acteurs et Nouvelles Territorialités. Université Paul Valéry, Montpellier. 123.
- Temgoua, Lucie Félicite. 2011.** « Déterminants socio-économiques et écologiques de la plantation d'arbres producteurs de bois d'œuvre et d'artisanat dans l'Ouest du Cameroun ». URL : https://agritrop.cirad.fr/568774/1/document_568774.pdf (Consultée 08.03.2020).
- Tisseron, S. 2007.** « La résilience ». Paris. 20.

UNISDR. 2009. « Terminologie pour la prévention des risques de catastrophe ». URL: https://www.unisdr.org/files/7817_UNISDRTerminologyFrench.pdf (Consultée 13.03.2020)

Winpenny, J.T. 1991. « Valuing the environment: A guide to economic appraisal ». Londres. 101-125.

Annexes

Tableau des entretiens

Nom du fichier
Interview Focus group Plateforme des OSC de Kloto : 16.03.2020
Interview Ancien Travailleur ONG APAF : 17.03.2020
Interview Focus group Godzo : 17.03.2020
Interview Responsable ONG APAF : 18.03.2020
Interview Responsable CRCC : 20.03.2020
Interview Agent technique d'INADES Formation pour Kpélé : 20.03.2020
Interview Agent technique d'INADES Formation pour Agou : 20.03.2020
Interview Pépiniériste du projet des CRCC : 20.03.2020
Interview Focus group Comité villageois et de développement : 21.03.2020

Questionnaires d'entretien

Questionnaire pour les experts/agents techniques

Présentation générale :

- Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?
- Quel est votre rôle au sein du projet/ONG/Ministère ?

Questions sur le projet :

- Est-ce que vous pouvez me présenter le projet en quelques mots ?
- Quels domaines des populations sont renforcés concrètement ?
- Quelles catégories d'acteurs profitent du projet ? (Métiers, quelles classes d'âge ?)
- Dans quelle mesure les projets de reboisement ont-ils eu un impact à une échelle régionale plus large et quelles sortes d'impacts ? (Projets similaires, échanges, promotion de la protection des forêts)
- Quelles approches est-ce que vous utilisez pour réaliser ces programmes ? (Implications des populations locaux, gagner la confiance de la communauté ?)

Questions sur la résilience :

- Qu'est-ce qui représente pour vous la capacité de résilience ? C'est quoi ?
- À quel niveau les mesures de reboisement aident pour renforcer la résilience des bénéficiaires ?
- Comment est-ce que vous analysez/évaluez la résilience des personnes ?
- Quelles capacités de résilience socio-environnementales développent les populations à l'aide du projet ?

Questions sur le reboisement :

- Quels sont les origines et sources de la disparition des forêts ?
- Est-ce qu'il y a eu des projets de reboisement dans la région avant le début de projet ?
Pensez-vous que ce projet était un succès ? Si, oui pourquoi ?
- À quel niveau le concept du reboisement pose des problèmes ?

- À quel niveau le concept du reboisement est un outil pertinent pour renforcer la résilience ?
- À quel niveau les politiques publics vous aident/bloquent dans votre travail/projet ?
- Est-ce que l'aspect de la durabilité est respecté ? Si oui, comment ? (Gérance etc...)

Questionnaire pour les bénéficiaires directs

Présentation générale :

- Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?
- Quel est votre métier/profession ?

Questions sur le projet :

- Comment est-ce que vous êtes impliqué dans le projet ?
- À quel niveau est-ce que le projet vous aide ?
- Quelle était la situation dans le village avant le projet et maintenant ?
- Est-ce que votre situation c'est améliorer à l'aide du projet ? Si oui, comment ?
- Comment est-ce que vous utilisez la forêt aujourd'hui par rapport au passé ?
- Est-ce qu'il y a des éléments à améliorer selon vous ?

Questionnaire pour les administrations étatiques

Présentation générale :

- Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?
- Quel est votre rôle au sein du projet/ONG/Ministère ?

Questions sur les politiques publiques ?

- Quelles sont les objectifs pour l'État dans le domaine du reboisement ? (Village, région)
- Pourquoi est-ce que les forêts sont boisées ? Quels facteurs y jouent ?
- À l'aide de quels programmes l'État essaient de promouvoir le reboisement ?
- Quels acteurs sont impliqués pour réaliser ces programmes ?
- Quelles approches est-ce que vous utilisez pour réaliser ces programmes ? (Implications des populations locaux, gagner la confiance de la communauté ?)

Questions sur le reboisement

- Quels est le rôle de l'État pour renforcer les mesures de reboisement ?
- Quels résultats est-ce que vous vous attendez à l'aide des projets de reboisement ?
- Quels est le constat actuel des politiques menées dans le domaine du reboisement ?
- À quels niveaux les populations locales profitent d'un tel projet de développement ?
- Est-ce que la résilience des populations est renforcée ?
- Est-ce qu'il existe des éléments/aspects qui entravent le bon déroulement d'un projet de reboisement ?

Questionnaire pour les comités villageois

Présentation générale :

- Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?
- Quel est votre rôle au sein du projet/ONG/Ministère/association ?

Questions sur le projet :

- Selon vous, pourquoi la population déboise les forêts ?
- Quelles sont les conséquences du déboisement ?
- Comment est-ce que vous êtes impliqué dans l'élaboration du projet ?
- Comment est-ce que vous êtes impliqué dans le projet ?
- À quel niveau est-ce que le projet de reboisement vous aide ?
- Quelle était la situation dans le village avant le projet et maintenant ?

- Est-ce que votre/la situation/ du village c'est améliorer à l'aide du projet ? Si oui, comment ?
- Comment est-ce que vous utilisez la forêt aujourd'hui par rapport au passé ?
- Est-ce qu'il y a des éléments à améliorer selon vous ?

Piret, Ben. (2020). « Le reboisement dans l'Ouest de la Région des Plateaux : un outil de reboisement ? ». Belgique. Université Catholique de Louvain. 59 pages, 3 figures, 1 tableau.

Résumé

Plus que jamais, le reboisement des forêts tropicales est un sujet d'actualité. Alors que nous avons récemment pu observer les feux les plus ravageurs que l'Australie ait jamais connus, que la forêt amazonienne continue à être rasée à une vitesse effarante et que les sécheresses se font de plus en plus dures, tournons notre regard vers un continent dont hélas nous ne parlons pas assez. Au Togo, le gouvernement, les organisations internationales et les ONG ont mis en œuvre différentes politiques et actions pour la protection des forêts, ceci afin de réduire l'impact de la population sur l'environnement. L'ONG INADES Formation Togo a lancé le projet des « Communautés résilientes au changement climatique » (CRCC) pour créer une dynamique de gestion durable des forêts par les populations vivant dans ces écosystèmes. Ce travail tentera de répondre à la question si le reboisement peut être un outil permettant d'accroître les capacités de résilience des populations vivant dans les préfectures d'Agou et de Kpélé dans l'Ouest de la Région des Plateaux.

Après le contexte et la justification de la recherche ainsi que la méthodologie, cette étude se concentrera principalement sur la théorisation du reboisement, de la résilience et des concepts liés. Dans la partie suivante, l'impact du projet des CRCC sur les capacités de résilience sera examiné en présentant les observations faites lors de la recherche de terrain. La recherche analyse les facteurs d'amélioration des conditions socio-économiques et de la résilience socio-environnementale au sein du projet des CRCC. Un autre élément est l'effet des mesures de reboisement sur les villages voisins. Dans le dernier chapitre, nous questionnerons la pertinence du concept de la résilience pour réaliser des actions de reboisement. En dernier lieu, les avantages et désavantages de l'approche publique et privée des espaces utilisés pour le reboisement seront étudiés.

Dans l'ensemble, les populations ont positivement vécu l'expérience d'être sensibilisées au changement climatique et d'avoir appris comment réaliser une action de reboisement.

Mots-clés : Résilience, Reboisement, INADES Formation, Togo, Changement Climatique